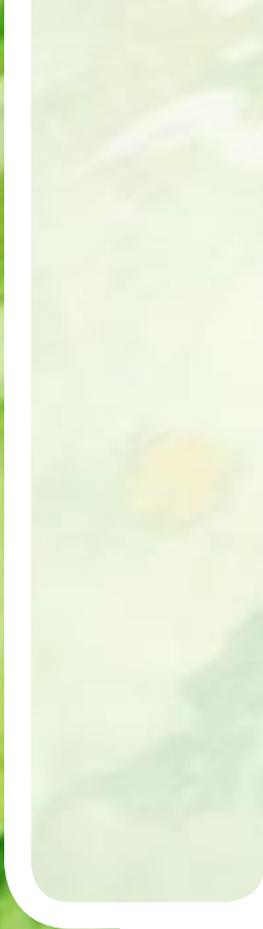


RAPPORT
ANNUEL
2003





"... Conscient que le monde rural souffre le plus du déficit social, Nous estimons que la mise à niveau globale de notre économie passe nécessairement par une stratégie efficace de développement rural, à même de permettre la transformation du secteur agricole traditionnel en une agriculture moderne et productive. Cela appelle une nouvelle politique agricole, fondée sur la consolidation des acquis et une valorisation optimale des particularités du sol dans chaque région, le but étant d'accroître la productivité agricole et de promouvoir une agro-industrie particulièrement adaptée aux potentialités et richesses naturelles de chaque région, prenant en considération les contraintes de l'environnement, de la rareté des ressources en eau et de la désertification..."

Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, Que Dieu Le Glorifie

Sommaire

Conseil d'Administration.....	6
Management	7
Faits marquants.....	8

Environnement économique et financier	11
Environnement international	12
Environnement national.....	14
Environnement bancaire & financier	18

Évolution du secteur agricole	21
Agroindustrie	24
Pêche	25

Activités du	
Crédit Agricole en 2003	27
Chiffres clés	28
Axes stratégiques.....	29
Activité générale	31
Moyens d'action	35

Perspectives	47
Données financières	51
Réseau Crédit Agricole	62



Conseil d'Administration

au 31 décembre 2003

Président

- Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural.

Administrateurs représentant le secteur agricole

- Monsieur le Président de l'Association des Exportateurs de Maraîchage et Primeurs du Maroc (AEMPM)
- Monsieur le Président de l'Association Marocaine des Reproducteurs de Semences (AMRS)
- Monsieur le Président de l'Association Nationale des Éleveurs de Bovins (ANEB)
- Monsieur le Président de l'Association Nationale d'Élevage des Ovins et Caprins (ANEOC)
- Monsieur le Président de l'Association des Producteurs de Betteraves de Doukkala (APBD)
- Monsieur le Président de l'Association des Producteurs et Exportateurs des Agrumes du Maroc (APEAM)
- Monsieur le Président de l'Association des Producteurs et Exportateurs des Fruits et Légumes (APEFEL)
- Monsieur le Président de l'Association des Producteurs de Raisins (APR)
- Monsieur le Président de la Fédération des Chambres d'Agriculture (FCA)
- Monsieur le Président de la Fédération Interprofessionnelle du Secteur Avicole (FISA)
- Monsieur le Président de l'Union Nationale des Coopératives Agricoles Marocaines (UNCAM)

Administrateurs représentant l'Administration

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

- Direction des Établissements Publics Agricoles et des Associations Professionnelles
- Direction de la Production Végétale
- Direction de la Programmation et des Affaires Économiques
- Direction de l'Élevage

Ministère de l'Intérieur

- Secrétariat Général du Ministère de l'Intérieur
- Direction des Affaires Rurales

Ministère des Finances et de la Privatisation

- Direction du Trésor et des Finances Extérieures
- Direction des Entreprises Publiques et des Participations
- Contrôleur Financier du Crédit Agricole

Bank Al-Maghrib

- Direction du Crédit et des Marchés des Capitaux

Management

au 31 décembre 2003

Directeur Général

Tariq SIJILMASSI

Directeur Général Adjoint

Zouhair FASSI FEHRI

Directions du Réseau

Direction du Réseau Chaouia-Tadla
 Direction du Réseau Fès-Centre Nord
 Direction du Réseau Gharb-Nord
 Direction du Réseau Grand Casablanca
 Direction du Réseau Meknès-Tafilalet
 Direction du Réseau Oriental
 Direction du Réseau Rabat-Zemmour-Zaer
 Direction du Réseau Sud
 Direction du Réseau Tensift-Doukkala

Moha OUSBANE
 Mohamed ISMAILI
 Driss GHANMI
 Abdelaziz CHAKIR
 Fatiha BERRIMA
 Abdelali REGGAG
 Farouk BOUHLAL
 Mohamed MESKINI
 Jamal AHIZOUNE

Pôle Clientèle

Direction Commerciale et de l'Animation du Réseau
 Direction des Engagements
 Direction du Recouvrement Contentieux

Ahmed LAFQUI
 Saadia LAGHRANI
 Mohamed EL AYYADI

Pôle Développement

Direction des Affaires Financières
 Direction du Marketing et de la Communication
 Direction des Études et du Développement Rural
 Secrétariat du Conseil d'Administration

Moulay Slimane EL WALI
 Bénéissa KARKACHE
 Tarik HADDI
 Zouhair IBRAHIMI

Pôle Support

Direction des Ressources Humaines
 Direction de l'Organisation et de la Qualité
 Direction des Systèmes d'Information
 Direction des Ressources Immobilières et Matérielles
 Direction des Traitements Bancaires
 Direction des Affaires Juridiques

Meriem IDRISSEI KAÏTOUNI
 Abdelfdil EZ-ZARZARI
 Noureddine BAKKALI
 Allal CHAFQUI
 Noureddine BAKKALI (p.i.)
 Abdelhafid CHENTOUF

Contrôle Général

Mohammed AZENNAR

Commissaires aux Comptes

Coopers & Lybrand (Maroc) S.A.
 Cabinet El Maataoui

Faits marquants

Mars

Enrichissement de l'offre produits du Crédit Agricole par le lancement des cartes bancaires « Al Khadra » et « Visa Classic ».



Juillet

• Le 9 juillet 2003, la Chambre des Conseillers entérine à une très large majorité nationale le projet de loi n° 15-99 portant réforme de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, qui avait été approuvé à l'unanimité par la Chambre des Représentants le 15 juillet 2002. Le nouveau statut du Crédit Agricole lui confère les moyens d'accompagner la

modernisation de l'agriculture rentable et de développer le financement en faveur de la petite et moyenne exploitation et de l'économie rurale, tout en préservant les équilibres financiers de l'Institution. La réforme assure la permanence de la mission de service public dévolue au Crédit Agricole et sauvegarde la présence de l'État comme actionnaire principal. Le texte prévoit également des conventions relatives aux activités requérant un soutien spécifique de l'État, notamment le financement des petites et moyennes exploitations agricoles.

• Le Crédit Agricole et la Banque Nationale pour le Développement Économique (BNDE) signent le protocole d'accord relatif à l'acquisition de l'ensemble des actions détenues par la BNDE dans la Banque Marocaine pour l'Afrique et l'Orient (BMAO) - représentant 91% de son capital - lui conférant ainsi la gestion effective de la BMAO.

BMAO  البنك المغربي
لأفريقيا والشرق

Septembre

Le 10 septembre 2003, Sa Majesté le Roi Mohammed VI nomme Monsieur Tariq SIJILMASSI en qualité de Directeur Général du Crédit Agricole en remplacement de Monsieur Saïd IBRAHIMI nommé Trésorier Général du Royaume.

Décembre

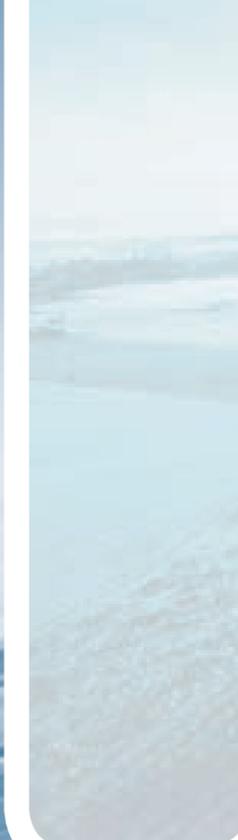
• Organisation de la quatrième convention de la banque sous le thème « Affichons nos ambitions ». Ce rendez-vous qui a regroupé plus de 1 000 personnes a été l'occasion de présenter l'actualité du Crédit Agricole et les axes du nouveau plan d'entreprise « CAP 2008 » (Crédit Agricole Plan 2008).

• Publication au Bulletin Officiel du texte de la loi n° 15.99 portant réforme du Crédit Agricole. La CNCA se voit ainsi, transformée en société anonyme à directoire et à conseil de surveillance, dénommée « Crédit Agricole du Maroc » régie par la loi relative aux sociétés anonymes ainsi que par la loi relative à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et de leur contrôle.

**Crédit Agricole
du Maroc**
*société anonyme
à directoire et
à conseil de
surveillance*



IV^e Convention de la Banque



**Environnement
économique
et financier**



Environnement international⁽¹⁾

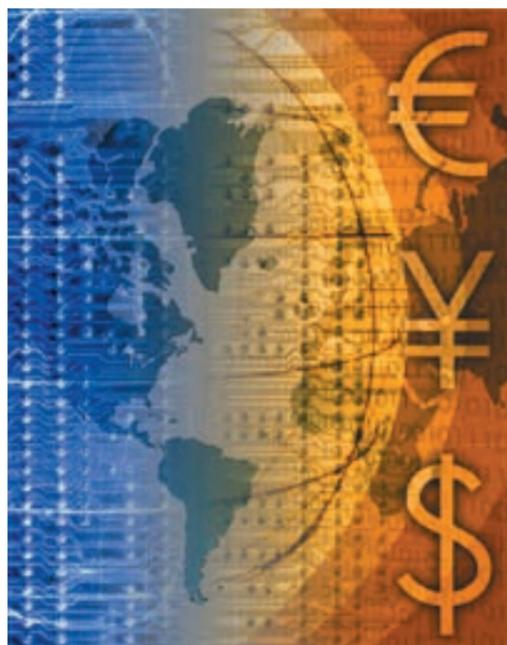
Alors qu'en début d'année, la majorité des analystes redoutaient une dépression semblable à celle des années 1930, à fin 2003, la reprise semble avoir pris corps au sein des principaux pays industrialisés, même si l'embellie est inégale et fragile. Le regain de dynamisme économique s'est traduit en définitive par une croissance de l'économie mondiale de 3,3% en 2003, au lieu de 3% en 2002.

Cette situation tient à deux facteurs principaux. D'une part, et depuis le printemps, le contexte géopolitique s'est éclairci, permettant une stabilisation des prix du pétrole et un retour de la confiance. D'autre part, bénéficiant d'un soutien monétaire et budgétaire toujours puissant, les États-Unis ont renoué avec la croissance et ont repris à nouveau leur rôle de locomotive de l'économie mondiale.

Ainsi, l'économie américaine achève l'année 2003 avec une croissance de 2,9%, stimulée par l'investissement des entreprises qui est venu relayer la consommation des ménages, des gains de productivité importants, mais aussi et surtout par des baisses d'impôt massives, des taux d'intérêt historiquement bas et une dépréciation du dollar de 40% en deux ans.

La reprise américaine a coïncidé avec un redressement inattendu de l'économie japonaise, attribuable en grande partie à l'amélioration des perspectives d'investissement dans le secteur manufacturier et aux marchés très porteurs de ses voisins asiatiques. Ainsi le Japon a enregistré une hausse de son PIB de près de 2,7% en 2003 contre -0,7% en 2002.

(1) - Source: FMI



Au contraire des États-Unis et du Japon, la conjoncture a été défavorable dans la zone euro, à l'exception notable toutefois de l'Espagne. Ainsi, l'Allemagne, la France et l'Italie ont achevé l'année 2003 avec une croissance à peu près nulle, 9,7 % de chômage et 4% de déficit du PIB.

Au niveau des pays émergents, la conjoncture a également été morose. Ainsi, malgré les bonnes performances de l'économie chinoise, la croissance économique des nouveaux pays industrialisés d'Asie a baissé en 2003 à moins de 2,5%, un environnement international peu porteur et les craintes liées à l'épidémie du Syndrome Respiratoire Aiguë Sévère (SRAS) ayant entraîné un ralentissement temporaire de l'activité. En Amérique

latine, la reprise de la demande extérieure a stimulé l'activité dans les pays de la région, mais la hausse du PIB n'a été que de 1,5%, après une année de récession.

En revanche, la croissance des pays en développement s'est consolidée en 2003, pour atteindre 5% après 4,6% en 2002. Cette situation est attribuable au redémarrage progressif de la demande des pays industrialisés et à la sortie de récession en Amérique latine.

Quant au commerce mondial, principal moteur de la reprise économique actuelle, son volume a marqué une expansion de 13,3% en 2003, au lieu d'une quasi-stagnation en 2002. Cette évolution est imputable au dynamisme commercial des pays asiatiques, en particulier la Chine dont l'accroissement exceptionnel des importations a largement favorisé les exportations des autres pays de la région.

*croissance
des pays en
développement
consolidée en 2003*

Sur le plan monétaire, et compte tenu des incertitudes entourant la reprise de l'activité de part et d'autre de l'Atlantique, la Fed et la BCE ont décidé de maintenir inchangé leurs taux directeurs, respectivement à 1% et 2%.

Sur les marchés de change, l'euro a poursuivi son ascension face au dollar. Ainsi, et après avoir connu une hausse de 18 % en 2002, la monnaie unique s'est adjugée en 2003 un gain de 20 % en terminant l'année à 1,2648 dollar.

Quant aux marchés boursiers, après trois années de baisse des cours, sous l'effet notamment de l'éclatement de la bulle spéculative en mars 2000, les principales places mondiales ont enregistré en 2003 des progressions allant de 13 % à 50 %. Ainsi, à Wall Street, l'indice Dow Jones a gagné 25,32 % en 2003, contre 50,01 % pour le Nasdaq, riche en valeurs technologiques. De même, le Nikkei japonais a marqué, en un an, une progression de 24,45%, tandis que les indices européens ont atteint des taux de 37,08% pour le Dax allemand, 16,12% pour le Cac 40 français et 13,62% pour le Footsie anglais. L'orientation à la hausse des marchés boursiers est attribuée par les analystes à un sursaut d'appétit pour les actifs risqués, les investisseurs jugeant que le prix des actions devenait très compétitif, alors que les placements alternatifs s'avéraient peu rémunérateurs, dans un contexte de taux d'intérêts historiquement bas.

Environnement national⁽²⁾

L'économie marocaine a enregistré en 2003 des résultats satisfaisants, avec notamment une croissance du PIB de 5,5%, à la faveur d'une nouvelle amélioration des conditions climatiques et du bon comportement de certains secteurs non agricoles, en particulier le BTP, l'industrie manufacturière, le transport, le commerce et les télécommunications. Cette évolution s'est accompagnée d'une maîtrise de l'inflation et du déficit budgétaire, d'un renforcement des réserves de change grâce notamment à une importante progression des transferts des MRE et des investissements et prêts privés étrangers, ainsi que d'une reprise de l'activité de la Bourse de Casablanca.

Toutefois, la conjoncture économique ne semble pas avoir été suffisamment favorable pour se traduire par une résorption du chômage ou encore pour empêcher l'aggravation du déficit de la balance commerciale.

1 - Dynamique sectorielle

La valeur ajoutée du secteur primaire a marqué en 2003 une progression de 20%, après celle de 5,6% observée un an auparavant. Cette performance est attribuable à la réalisation d'une production céréalière en hausse de 52% par rapport à 2002. A l'inverse, la production halieutique a enregistré un recul de 3% en volume et de 10% en valeur.

Concernant le secteur secondaire, dont le rythme de croissance n'a pas dépassé 2,7% en 2002 du fait du ralentissement de

(2) - Sources : - Ministère des Finances (DPEG)
- Haut Commissariat au Plan
- Office des Changes

l'activité dans presque toutes les branches, la conjoncture à fin décembre 2003 révèle des signes d'amélioration certains. Des progrès notables ont ainsi été réalisés au niveau de l'activité du bâtiment et travaux publics (BTP) ainsi qu'en attestent l'accroissement de 9,3% des ventes de ciment et de 12,3% des crédits accordés par les banques à l'immobilier.

S'agissant du secteur énergétique, le rythme d'accroissement de l'énergie électrique appelée nette est passé de 5,1% en 2002 à 8% en 2003 suite principalement au renforcement de 71,1% de la production d'électricité d'origine hydraulique, en lien avec la situation favorable des réserves d'eau dans les barrages.

Pour ce qui est du secteur industriel, l'indice de la production a progressé de 3,5%, à fin 2003, après 2,9% en 2002. Ce résultat s'explique par l'amélioration de l'activité dans les industries agroalimentaires, les

*progression
de 20%
de la valeur
ajoutée
du secteur
primaire*

industries métallurgiques, mécaniques, électriques et électroniques et les industries de la chimie et de la parachimie. Quant à l'indice de la production des industries du textile et cuir, il a poursuivi sa tendance baissière de 2,7% entre 2002 et 2003.

Au niveau du secteur minier, l'indice de la production a reculé de 4,3% après une augmentation de 2,6% en 2002.

Pour ce qui est de l'activité touristique, après le fléchissement enregistré en 2001 et 2002, le nombre des arrivées de touristes a quasiment stagné en 2003 (+0,1%). Compte tenu des appréhensions liées à l'impact de la guerre en Irak et des événements du 16 mai à Casablanca, le résultat enregistré peut valablement être considéré comme positif. Toutefois, globalement le secteur tertiaire a été orienté à la hausse et sa contribution à la croissance réelle se situe en 2003 à 1,4% contre 1,3% en 2002. Le commerce, l'hébergement et restauration, les transports et communications sont à l'origine de cette dynamique de croissance.

2 - Investissement

La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) a progressé de 8% en 2003 et cela après la hausse de 6,8% enregistrée en 2002. Cette orientation de l'investissement est confirmée par l'augmentation des crédits à l'équipement de 13,5% en 2003 après s'être repliée de 7,2% en 2002.

Le taux d'investissement s'est par conséquent situé autour de 23,5% en 2003, en hausse de 0,6 point par rapport à l'année précédente.

3 - Emploi

Les différents secteurs institutionnels de l'économie nationale ont créé, entre les derniers trimestres de 2002 et 2003, près de 126.000 emplois supplémentaires dont 28.000 en zones rurales.

Quant à la population active en chômage, elle s'est accrue, au niveau national, de 63.000 personnes, soit un rythme de progression de 4,8%. Le nombre de chômeurs a atteint 1.377.000 à fin 2003 contre 1.314.000 douze mois auparavant. Le taux de chômage est ainsi passé de 12,5% en décembre 2002 à 12,8% à fin 2003.

4 - Prix

Le taux d'inflation, mesuré par la progression de l'indice du coût de la vie, a été ramené à 1,2% en 2003 contre 2,8% en 2002. Cette décélération ne reflète pas seulement une politique monétaire prudente, mais aussi un ralentissement du rythme de croissance des prix des produits alimentaires par rapport à l'exercice précédent, sous l'effet notamment de l'abondance de l'offre en produits agricoles.

5 - Échanges extérieurs

Au terme de l'année 2003, les exportations ont accusé une baisse de 3,6%. Cette évolution est due essentiellement au recul des produits de la mer, des produits énergétiques et des tissus de coton.

À l'inverse, et en dépit de la régression des achats de pétrole brut et du repli des



approvisionnement en céréales et des acquisitions de sucre, les importations ont enregistré une hausse de 4%, imputable en particulier à l'évolution des achats des biens d'équipement et des demi-produits.

Aussi, le déficit commercial global, s'est-il élevé à 52.255,6 millions de dirhams contre 44.019,7 millions de dirhams en 2002, soit une aggravation de 18,7%. Quant au taux de couverture des importations par les exportations, il a perdu 4,7 points, passant de 66,2% à 61,5 % entre 2002 et 2003.

Quant aux recettes voyages, elles se sont stabilisées à 29,3 milliards DH contre 29,2 milliards DH en 2002. Cette stabilité

est le résultat de la baisse des virements bancaires reçus par les opérateurs du secteur touristique (-4,2%) et de la hausse des recettes en devises billets de banque (+3%).

Avec un total de 34,1 milliards DH au terme de l'année 2003, les recettes MRE sont désormais le principal facteur de stabilisation de la balance des opérations courantes. Les transferts MRE sont en hausse de 7,4% par rapport à 2002 et de 30,7% par rapport à la moyenne des 5 dernières années.

Concernant les investissements et prêts privés étrangers, les recettes ont plus que

triplé totalisant 21,8 milliards DH contre 6,8 milliards DH à fin 2002, suite aux recettes en devises générées par la cession de 80% du capital de la Régie des Tabacs.

Du fait de ces évolutions, les avoirs extérieurs nets de l'Institut d'émission se sont chiffrés à 122,2 milliards DH contre 104,5 milliards DH à fin décembre 2002, soit une progression de 16,9%.

6 - Finances publiques

En 2003, les recettes fiscales se sont appréciées de 3,2%, alors que les recettes non fiscales se sont raffermissées de 87,8% suite principalement à la privatisation de la Régie des Tabacs.

Quant aux dépenses ordinaires du budget général de l'État, elles sont en accroissement de 8,8%. Néanmoins, des efforts appréciables

ont été accomplis en matière de réduction de la dette publique dont les charges en intérêts ont diminué de 4,4% du PIB en 2002 à 4% du PIB en 2003. S'agissant des dépenses d'équipement, y compris les investissements des établissements publics, elles ont connu une progression de 9% par rapport à 2002.

L'évolution des recettes et des dépenses a dégagé en 2003 une épargne publique de 2,5 milliards de dirhams. Le déficit budgétaire hors recettes de privatisation se situe à un niveau plus faible que celui prévu dans la Loi de Finances 2003.

*Transferts
MRE
en hausse
de 7,4%*

Environnement bancaire & financier⁽³⁾

1 - Liquidité du marché

La conduite de la politique monétaire a, dans l'ensemble, continué de se dérouler dans un contexte marqué par la surliquidité.

En effet, sur l'ensemble de l'année 2003, les avoirs extérieurs nets se sont renforcés de 15,1% à la faveur du flux de devises généré par la cession de 80% du capital de la Régie des Tabacs et du maintien à un niveau soutenu des recettes au titre des voyages et des transferts des Marocains Résidant à l'Étranger. De même, le crédit intérieur à caractère monétaire a marqué une hausse de 7,9%, attribuable à un accroissement des concours à l'économie de 19,8 milliards ou 8,7%.

Et en dépit du repli de 2,7% des créances nettes sur l'État, l'évolution globale des sources de création monétaire s'est traduite par une progression des agrégats de monnaie chiffrée à 9,6% pour M1 (billets et monnaies en circulation, comptes créditeurs à vue ouverts auprès des établissements bancaires, du Trésor et du service des chèques postaux) et à 8,8% pour M3 (M1 + avoirs en comptes sur carnets auprès des banques et sur livrets de la Caisse d'Épargne Nationale, comptes à terme, bons à échéance fixe et certificats de dépôts), rythmes supérieurs à la norme de 7,5% à 8,5% fixée au début de l'exercice 2003. Aussi, l'élargissement des liquidités mises à la disposition de l'économie s'est-il maintenu à un niveau élevé de 6,8% en 2003, après 7,7% en 2002.

(3) - Source: Bank Al-Maghrib

Cette situation a amené Bank Al-Maghrib à relever le ratio de la réserve monétaire de 14 à 16,5%, à recourir, de nouveau, aux reprises de liquidités, dont le taux de rémunération a par ailleurs été aligné sur celui des avances à 7 jours, et à initier, pour la première fois, en octobre 2003, des opérations de swaps de change.

En outre, et en vue d'adapter le dispositif monétaire à ce contexte de surliquidité, qui tend à devenir structurel, Bank Al-Maghrib a institué, en décembre 2003, une facilité de dépôt à 24 heures, assortie d'un taux fixe, ainsi que des reprises de liquidités à 7 jours sur appels d'offres à taux variables.

2 - Crédits et ressources bancaires

Les crédits à l'économie accordés par les banques se sont renforcés de 8,3% en 2003 contre 3,8% en 2002 et ce, compte tenu de l'accroissement des crédits à l'équipement de 13,5%, des crédits à la consommation de 13,3%, des crédits à l'immobilier de 12,3% et de la baisse des crédits de trésorerie de 1,3%. Les créances en souffrance ont connu, à fin décembre, une hausse de 13,7% pour représenter 18,4% du total des crédits accordés en 2003 contre 17,6% en 2002.

Quant aux ressources bancaires, elles ont crû de 9,5% essentiellement sous l'impulsion de la croissance de 12,5% des comptes créditeurs à vue, de 10,8% des comptes d'épargne et de 5,6% des dépôts à terme, les certificats de dépôts ayant diminué de 37,6%.

3 - Réglementation

La banque centrale a fixé les règles minimales que les établissements de crédit sont tenus d'observer, à compter du 1^{er} janvier 2004 au titre du devoir de vigilance au sujet de la clientèle. Ainsi,

important, les opérations considérées comme inhabituelles ou suspectes devant être identifiées et donner lieu à l'élaboration d'un compte rendu ;

- de conserver pendant dix ans et de mettre à jour la documentation afférente



les établissements de crédit sont tenus de mettre en place les procédures nécessaires qui leur permettent :

- d'identifier leur clientèle et d'en avoir une connaissance approfondie en recueillant tous les éléments d'information jugés nécessaires et ce, tant pour l'ouverture d'un compte que pour n'importe quel service demandé même à titre ponctuel tel que le transfert de fonds ;

- d'assurer le suivi et la surveillance des opérations de la clientèle, notamment celles présentant un degré de risque

à la clientèle habituelle ou de passage ainsi qu'aux opérations effectuées.

4 - Taux d'intérêt

Les taux de refinancement de Bank Al-Maghrib sont restés inchangés en 2003, avec notamment le maintien à 3,25% du taux pour les avances à 7 jours sur appels d'offres et à 4,25% pour les avances à 5 jours.

Cependant, le mouvement de baisse des taux d'intérêt s'est, dans l'ensemble,

poursuivi et a concerné, à des degrés différenciés, aussi bien les taux créditeurs que les conditions débitrices.

Ainsi, le taux du marché interbancaire a fluctué en fonction de l'évolution de la situation de liquidité et s'est établi en décembre 2003 à 2,72% en moyenne mensuelle, alors que le taux moyen pondéré s'est élevé en 2002 à 2,99%.

Les taux de rémunération moyens pondérés des dépôts à 6 et à 12 mois auprès des banques ont marqué, en 2003, une baisse de 20 et de 32 points de base, pour atteindre respectivement 3,39% et 3,79%.

S'agissant du taux d'intérêt servi sur les dépôts en comptes sur carnets auprès des banques, indexé sur celui des bons du Trésor à 52 semaines au cours du semestre précédent, il s'est inscrit en baisse de 47 points de base pour s'établir à 2,95% en décembre 2003.

En ce qui concerne les taux débiteurs, le coût moyen du crédit bancaire a connu, durant le premier semestre de 2003, une décru de 40 points de base et celui des concours des sociétés de financement de 13 points de base, revenant respectivement à 8,08% et à 12,76%, au lieu de 8,48% et 12,89% au cours du second semestre de 2002.

5 - Recomposition du paysage financier

2003 fut l'année des grandes opérations stratégiques dont les plus importantes

résident dans le rééquilibrage des structures financières des deux holdings ONA/SNI, le rapprochement entre la BCM et le Groupe Wafabank et l'acquisition par le Crédit Agricole du réseau de la BMAO, la BNDE étant passée sous le contrôle de la CDG.

6 - Marché boursier

Au niveau du marché boursier, et après quatre années consécutives de pertes, la place de Casablanca renoue avec la croissance. Ainsi, au terme de 2003, le Masi, principal indicateur de la place, a clôturé l'année sur une progression de 32,31% alors que le Madex, baromètre des valeurs phares, a réalisé une progression de 26,34%. Dans ce contexte porteur, la capitalisation boursière s'est affermie de plus de 28 milliards de dirhams ou 32,5% à 115,5 milliards de dirhams.

2003
année des grandes
opérations
stratégiques

Évolution du secteur agricole⁽⁴⁾

La campagne agricole 2002-2003 a été caractérisée par une bonne pluviométrie dont le cumul moyen national enregistré s'est élevé à 411 mm contre 364 mm en année normale.

Ce cumul est excédentaire pour l'ensemble des régions (de 4% au niveau du Moyen Atlas à 43% au niveau du Gharb-Zaer), à l'exception de la zone du Sud-Est, du Pré-saharien et du Saharien.

1 - Céréales

La superficie semée en céréales d'automne est de l'ordre de 5,3 millions ha, soit une hausse de 15% par rapport à la campagne précédente et de 6% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes.

La production des céréales s'est chiffrée à 78 millions Qx, soit l'un des niveaux les plus importants enregistrés durant la dernière décennie. Cette production enregistre une hausse de 55% par rapport à la production de la campagne précédente et 82% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes.

2 - Légumineuses

La superficie semée en légumineuses alimentaires, s'élève à 359.000 ha, soit une

baisse de 6% par rapport à la campagne précédente. Quant à la production, elle est de l'ordre de 2,3 millions Qx, soit le même niveau enregistré lors de la campagne précédente.

3 - Cultures sucrières

Concernant la betterave à sucre, la campagne 2002-2003 a été lancée dans des conditions climatiques favorables au niveau de l'ensemble des périmètres betteraviers. Ainsi, la superficie semée a atteint 64 900 ha, soit 100% du programme, enregistrant une hausse de 8% par rapport à la campagne écoulée. La campagne d'usinage de la betterave a concerné 3,4 millions tonnes avec une polarisation moyenne en sucre satisfaisante de 17,1%. Quant au rendement moyen, il a atteint 53 tonnes/ha, contre 50 tonnes/ha en 2001-2002.

S'agissant de la canne à sucre, la production usinée a porté sur 947 000 tonnes issues d'une superficie récoltée de 13 600 ha, soit un rendement moyen de 70 tonnes/ha. Cette production reste équivalente à celle réalisée au cours de la campagne précédente et accuse une baisse de 16% par rapport à la moyenne du quinquennat 1997-2001.

(4) - Source : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

4 - Cultures oléagineuses

L'olivier couvre une superficie de près de 570 000 ha, contre 560 000 ha au cours de la campagne précédente, soit une extension de 10 000 ha. Quant à la production, elle s'est élevée à près de 450 000 tonnes, s'inscrivant ainsi en baisse de 25 et 14% respectivement par rapport à la campagne 2001-2002 et à la moyenne du dernier quinquennat.

La production d'huiles d'olive, quant à elle, a atteint 45 000 tonnes, dénotant ainsi une baisse de 25% par rapport à la campagne précédente et de 17% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes.

Concernant les graines oléagineuses, les superficies emblavées ont atteint 125 000 ha dont 106 000 ha en tournesol et 19 000 ha en arachide. La production, quant à elle, est de l'ordre de 83 000 tonnes contre 36 000 tonnes durant la campagne écoulée.

5 - Cultures maraîchères

Les superficies réservées aux cultures maraîchères de primeurs au cours de la campagne 2002-2003 portent sur 26 000 ha enregistrant une hausse de 6% par rapport à la campagne précédente. La production globale s'élève à 1 170 000 tonnes, soit une hausse de 6% également par rapport à la campagne 2001-2002. Toutefois, la situation des primeurs varie selon les espèces tant en matière de superficie et de production qu'en matière d'exportation.

En effet, les superficies globales de tomates réalisées au cours de la campagne 2002-2003 sont de 5 800 ha contre 5 900 ha au cours la campagne précédente, soit une baisse de près de 2%. Quant à la production totale de la tomate elle est de l'ordre de 554 000 tonnes dont 470 000 tonnes sous serre.

Les exportations globales de tomates, dont le tonnage s'est chiffré à 186 000 tonnes, ont enregistré par contre une régression de 9% suite à la conjoncture commerciale défavorable enregistrée au début et à la fin de la campagne.

La superficie réservée à la pomme de terre est de 8 500 ha, soit une hausse de 21% par rapport à la campagne précédente. La production s'est élevée à 150 000 tonnes dont 41 000 tonnes ont été exportées. Ces exportations sont en augmentation de 7% par rapport à celles de la campagne 2001-2002, bien qu'elles demeurent largement en deçà des potentialités marocaines.

6 - Agrumiculture

La production d'agrumes réalisée au cours de la campagne 2002-2003 a été de l'ordre de 1 314 000 tonnes, soit une amélioration de 15% par rapport à la campagne précédente. Cette amélioration a concerné aussi bien les petits fruits que les oranges.

En ce qui concerne les exportations, elles s'élèvent à près de 483 000 tonnes, enregistrant ainsi une hausse de 12% par rapport à la campagne précédente tout en demeurant inférieures de 7% par rapport à la moyenne du dernier quinquennat.

7 - Fruits et légumes divers

Les légumes et fruits divers prennent de plus en plus d'importance, confirmant ainsi la volonté des opérateurs d'œuvrer à la diversification des cultures d'exportation tout en se focalisant sur les cultures à haute valeur ajoutée.

Cette tendance est illustrée par l'accroissement notable des exportations qui sont passées de 73 000 tonnes durant le quinquennat 1997-2001 à 133 000 tonnes au cours de la campagne 2001-2002 et 168 000 tonnes au cours de la campagne 2002-2003.

8 - Production animale

Les effectifs du cheptel à la fin de l'année 2003 avoisinaient les 25 millions d'animaux (17 millions d'ovins, 5 millions de caprins, 2,6 millions de bovins et 170 000 de camelins). Ce cheptel a permis une production de 1,2 milliards de litres de lait et 320 000 tonnes de viandes rouges. Quant au secteur avicole, il a procuré 250 000 tonnes de viandes de volailles et 3 milliards d'unités d'œufs.

Cette production permet de couvrir la quasi-totalité de la demande exprimée du pays en produits animaux, à l'exception du lait dont le taux de couverture se situe aux environs de 85 %.

Il est à signaler que l'amélioration du niveau de production de l'ensemble des ressources fourragères a permis une relance des activités de l'élevage reflétée

par l'amélioration sensible des prix des animaux notamment d'élevage, dont les prix ont connu une hausse de plus de 50 % par rapport à la campagne précédente.



Agro industrie⁽⁵⁾

Favorablement orientée, l'activité dans ce groupe d'industries a connu une nette amélioration en 2003, la production ayant progressé de 5,1% contre seulement 1,9% l'année précédente. Cette évolution a concerné principalement le secteur agroalimentaire qui, contrairement à l'année 2002, n'a pas été pénalisé par l'insuffisance des approvisionnements en matières premières ni par leur renchérissement.

Quant à l'évolution des exportations de produits agro-industriels en volume, elle a été de l'ordre de 3,4%. Cette progression a été freinée notamment par le repli de 13% du tonnage des exportations de conserves de légumes. Par contre la valeur des exportations agro-industrielles a réalisé en 2003 une hausse de 7,5%, grâce notamment au bon comportement des conserves de poissons.

(5) - Source : - Haut Commissariat au Plan

évolution des exportations de produits agro- industriels de 3,4%

Pêche⁽⁶⁾

La production nationale de la pêche côtière et artisanale a accusé, d'une année à l'autre, un repli de 3%, s'établissant à 865 000 tonnes, pour une valeur de moins de 3 milliards de dirhams, en baisse de 14% par rapport à 2002.

Cette contre-performance est attribuable à la baisse des captures de céphalopodes, particulièrement le poulpe, qui a engendré un manque à gagner de 650 millions de dirhams. Les autres espèces (poisson blanc, poisson pélagique, crustacés et coquillages) ont, elles, enregistré une augmentation sensible.

Par zone de pêche, la part de la côte atlantique dans les débarquements enregistrés durant l'année 2003 représente

96% du volume total de la pêche côtière et artisanale et 92% de la valeur. Ces apports ont connu une diminution de 4% en volume et de 15% en valeur. Quant aux débarquements enregistrés au niveau des halles de la côte méditerranéenne au cours de l'année 2003, ils ont réalisé une progression de 17% en volume et une stagnation en valeur.

Les ventes à l'étranger des crustacés, mollusques et coquillages ont accusé en 2003 une baisse de 37,3% en volume et de 31,4% en valeur. À l'inverse, les exportations de poissons frais se sont appréciées de 7,4% en dépit d'un repli de 35,1% du tonnage exporté. Quant aux ventes des conserves de poissons, elles ont augmenté de 14,8% en volume et de 15,1% en valeur.



(6) - Source : Office National des Pêches



**Activités du
Crédit Agricole
en 2003**



Chiffres clés

Indicateurs (MDH)	2002	2003	(Variation en %) 2003/2002
Bilan			
Fonds propres (avant affectation)	1 625	1 562	-3,9%
Total bilan	23 245	24 985	7,5%
Activités			
Dépôts clientèle	12 179	14 550	19,5%
Crédits clientèle bruts	19 755	21 877	10,7%
Résultats			
Produit net bancaire	809	789	-2,5%
Charges générales d'exploitation	554	560	1,1%
Résultat brut d'exploitation	287	247	-13,9%
Résultat net de l'exercice	0,14	0,08	-42,9%
Moyens			
Réseau	220	217	-3 unités
Effectifs	2 685	2 704	0,7%

Axes stratégiques

L'année 2003 marque une étape importante dans le processus de développement du Crédit Agricole. Elle constitue en effet l'ultime étape de la mise en oeuvre du plan d'entreprise « Oufok 2003 » qui a été axé sur quatre volets fondamentaux :

- la mobilisation des ressources clientèle,
- l'assainissement du portefeuille des impayés,
- l'accroissement sain des financements en faveur de l'agriculture et de l'agro-industrie,
- l'adaptation et la modernisation de l'organisation autour de la notion de client.

Dans ce cadre, l'année 2003 a été placée sous le signe de « l'action commerciale ». Cette action s'articule autour de trois objectifs stratégiques majeurs :

- le développement des ressources clientèle, condition sine qua non pour maintenir le niveau de compétitivité et celui des marges,
- le développement du volume des crédits sains en adoptant une politique de financement ciblée et efficiente permettant le développement des filières à fort potentiel et de moderniser et rentabiliser les différentes exploitations agricoles,

- la réduction de l'encours improductif à travers le recouvrement des créances en souffrance et de la totalité des échéances de l'exercice.

En matière de développement des ressources clientèle et compte tenu de la concurrence que connaît cette activité, il a été décidé de développer l'action de collecte avec une démarche plus professionnelle, de poursuivre la pénétration des segments des particuliers et de la clientèle institutionnelle et d'accroître leur taux d'équipement en produits bancaires.

À cet effet, une nouvelle organisation des points de vente autour de la fonction de chargé de clientèle et des plans d'action commerciale agricoles (PACA) a été mise en place en 2003 et s'est généralisée progressivement à l'ensemble du réseau.

Parallèlement, l'acquisition de la Banque Marocaine de l'Afrique et de l'Orient (BMAO) permettra au Crédit Agricole de renforcer sa présence en milieu urbain où est concentré l'essentiel de l'épargne nationale, d'où des perspectives très prometteuses en terme d'accroissement des ressources clientèle.

Les réalisations en matière de collecte ouvrent de vastes perspectives pour

accompagner la clientèle et améliorer les marges de la Banque grâce notamment à une offre compétitive et aussi complète que possible. À cet effet, le Crédit Agricole a développé une gamme de produits dédiés : crédit immobilier, bancassurance, monétique...

En matière de financement, le Crédit Agricole s'est fixé comme objectif de conquérir des parts de marché significatives sur la clientèle solvable et à fort potentiel. Il s'agit principalement des agriculteurs des zones irriguées et bour favorable, des coopératives performantes, des entreprises agro-industrielles et des particuliers.

S'agissant du financement de l'agriculture, le Crédit Agricole cherche à être plus présent et plus agressif pour défendre ses positions et développer son fonds de commerce, tout en veillant à la qualité de ses risques, grâce à une prise en compte judicieuse du potentiel agroclimatique de chaque zone par le développement d'un système de cartographie des activités par point de vente (caisse régionale et caisse locale). Ce système donne pour chaque CRCA ou CLCA les périodes de financement et de recouvrement à objectiver par spéculation, selon les vocations agricoles de la région.

Quant au recouvrement des créances, il a été érigé en priorité pour le Crédit Agricole afin qu'il puisse assurer son développement, préserver ses équilibres financiers et respecter les normes prudentielles de la profession.

Acquisition de la BMAO par le Crédit Agricole

Activité générale

1. Collecte des dépôts

1.1 - Progression globale

La collecte de dépôts continue à être l'une des principales priorités des actions du Crédit Agricole qui vise à substituer les dépôts de la clientèle aux emprunts extérieurs onéreux et risqués. Cette politique permet à la Banque de financer ses activités dans des conditions optimales de liquidité et de réduire considérablement l'endettement externe ainsi que le coût des ressources.

Les actions engagées dans le cadre de cette politique, notamment en matière d'enrichissement de la gamme de produits, de réorganisation des méthodes de travail, d'amélioration des structures d'accueil et de mise en œuvre d'une action commerciale plus agressive ont permis à la banque d'atteindre 14,5 milliards de dirhams de ressources clientèle à fin 2003 contre 12,2 milliards de dirhams à la fin de l'exercice précédent, soit une hausse de 19,5%.

1.2 - Progression par type de dépôts

La progression des dépôts enregistrée en 2003 résulte notamment de l'accroissement des comptes à vue d'un montant de 1839 millions de dirhams pour atteindre 9539 millions de dirhams au 31 décembre 2003, soit une hausse de 23,9%.

Les dépôts à terme et les autres comptes créditeurs ont enregistré, quant à eux, une augmentation de 335 millions de dirhams pour s'établir à 2681 millions de dirhams au 31 décembre 2003, soit une hausse de 14,3%.

Quant aux comptes d'épargne, leur volume a atteint 2330 millions de dirhams à la fin de l'exercice 2003 contre 2133 millions de dirhams en 2002, soit une progression de 197 millions de dirhams ou 9,2%.

1.3 - Progression par type de réseau

La ventilation par type d'agence fait également ressortir une hausse aussi bien généralisée qu'importante des dépôts. Les agences bancaires, réseau dédié à la

mobilisation de l'épargne en milieu urbain, réalisent la meilleure performance dans ce domaine et voient leurs ressources clientèles croître de 1443 millions de dirhams pour s'établir à 6739 millions de dirhams à fin 2003, soit une progression de 27,2% par rapport à l'exercice précédent.

Au niveau des caisses régionales, la collecte a porté, au 31 décembre 2003, sur 669 millions de dirhams, pour s'établir en fin d'année à 5931 millions de dirhams, en hausse de 12,7% par rapport à fin 2002.

Quant aux caisses locales, réseau au service de la petite clientèle agricole et rurale, elles ont réalisé en 2003 une croissance de 221 millions de dirhams ou 14,7% de leurs dépôts qui ont ainsi été portés à 1723 millions de dirhams au 31 décembre 2003.

2 . Financements

2.1 - Encours des crédits

Au 31 décembre 2003, l'encours global des crédits a atteint 21,9 milliards de dirhams contre 19,8 milliards de dirhams en 2002 soit un taux d'accroissement de 10,7%. Cet accroissement résulte de la progression de 881 millions de dirhams ou 20,2% de l'encours des crédits à court terme tandis que les crédits à long et moyen terme ont vu leur encours augmenter de 360 millions de dirhams ou 4,7%.

Les créances saines sont passées de 12,6 milliards de dirhams en décembre 2002 à 13,7 milliards de dirhams à fin 2003, soit une progression de 8,7%.

Quant aux créances en souffrance, leur encours s'est inscrit également en hausse, de 14,2% par rapport à l'année dernière,

pour atteindre 8,2 milliards de dirhams contre 7,2 milliards l'année précédente. Cette augmentation a résulté notamment du déclassement en souffrance des créances sur les sociétés SODEA et SOGETA pour un montant de 577 millions de dirhams. Ainsi, la part des créances en souffrance dans l'encours total des crédits s'est établie à 37,4% contre 36,3% en 2002.

2.2 - Crédits accordés en 2003

Au 31 décembre 2003, le montant global des engagements par décaissement a atteint 5854 millions de dirhams contre 4251 millions de dirhams à la fin de l'exercice 2002, soit une hausse de 37,7%. Cette évolution est attribuable notamment à un accroissement de 975 millions de dirhams ou 30,7% des décaissements en faveur des activités agricoles et agro-industrielles.

Le Crédit Agricole ne cesse d'orienter ses décaissements globaux vers les secteurs prioritaires de son activité. En effet, la répartition des décaissements par secteur montre que l'agriculture et l'agro-industrie ont bénéficié au cours de cet exercice de 4151 millions de dirhams, soit près de 72% du total des financements accordés.

L'évolution des décaissements par secteur d'une année à l'autre fait ressortir une hausse des crédits alloués aux activités agricoles qui sont passés de 2918 millions de dirhams à 3802 millions de dirhams, soit un taux d'accroissement de 30,3%.

Au niveau du secteur agro-industriel, le montant des financements s'est situé à 349 millions de dirhams au 31 décembre 2003 contre 258 millions de dirhams en 2002, soit une hausse de 35,3%.

3. Recouvrement

Les sommes mises en recouvrement, y compris celles relatives à la dernière opération de traitement du surendettement des agriculteurs, au titre des échéances de l'exercice 2003 ont atteint 2004 millions de dirhams dont 1455 millions de dirhams ont été encaissés, soit un taux de recouvrement de 72,6%.

Le bilan des opérations d'assainissement et de solde de tout compte traité au niveau du siège s'est soldé par un encours totalement assaini de l'ordre de 168 millions de dirhams.

Quant aux opérations de reprofilage des créances en souffrance mises en place au cours du troisième trimestre 2002, elles ont été poursuivies en 2003 et ont permis d'assainir, au niveau du siège, 172 millions de dirhams. Au niveau des directions de réseau, le potentiel assaini par les comités a atteint 81,6 millions de dirhams.

*hausse
de 19,5% des
ressources clientèle*

4. Assurance sécheresse

Le programme de garantie de la production céréalière contre la sécheresse au titre de la campagne agricole 2003-2004 a porté sur la même superficie que la campagne précédente, soit 300000 hectares répartis sur des zones situées dans 7 directions du réseau. La superficie garantie par le Crédit Agricole et la MAMDA a atteint 122698 hectares, soit un taux de réalisation de près de 41%. Ce taux s'explique principalement par l'abondance des pluies qui a caractérisé le début de la campagne agricole.

Les souscriptions effectuées auprès du réseau du Crédit Agricole ont couvert 111249 hectares soit plus de 90% des réalisations du total souscrit pour cette campagne.

5. Fonds de développement agricole

Le Crédit Agricole mobilise, chaque année, ses ressources humaines et logistiques pour assurer, dans les meilleures conditions possibles, la distribution de l'aide financière de l'État (subventions et primes à l'investissement agricole) dans le cadre du Fonds de Développement Agricole.

Ainsi, le montant global des subventions versées directement aux agriculteurs durant l'année 2003 a porté sur un montant global de 198,5 millions de dirhams, en baisse de près de 11% par rapport à l'année dernière. La même tendance a caractérisé le nombre de bénéficiaires qui est passé de 12160 à 9444 clients dont 31,6% sont clients du Crédit Agricole.

Concernant la prime accordée à certains investissements agricoles, les caisses régionales ont distribué, au cours de l'exercice 2003, une enveloppe globale de 48,4 millions de dirhams correspondant à 3053 dossiers.

Quant aux subventions préfinancées dans le cadre des services offerts par le Crédit Agricole, elles ont atteint un montant global de 32,8 millions de dirhams.

6. Opérations avec l'étranger et salle des marchés

Au titre de l'exercice 2003, le volume global des opérations avec l'étranger a connu une évolution de 3,1%, passant de 2644 millions de dirhams en 2002 à 2724 millions de dirhams. Les plus fortes progressions

ont été réalisées au niveau des remises à l'export, des crédits documentaires et des transferts émis qui ont enregistré une hausse importante, respectivement de l'ordre de 167,3%, 84,1% et 64,3% par rapport à l'exercice antérieur.

Globalement les opérations traitées par la salle des marchés, au cours de l'exercice 2003, ont porté sur un montant de 6594 millions de dirhams contre 6144 millions de dirhams, soit une progression de 7,3% par rapport à l'exercice précédent. Les opérations SPOT, dont la part dans le chiffre d'affaires global représente 90%, se sont établies à 5932 millions de dirhams contre 5359 millions de dirhams en 2002, soit une hausse de 10,7%. À l'inverse, les opérations à terme ont accusé une baisse de 15,7% pour s'établir à 662 millions de dirhams au 31 décembre 2003.



Moyens d'action

1. Adaptation de l'offre

1.1 - Conditions de financement

Pour assurer un bon déroulement de la campagne céréalière 2003-2004 et permettre à un plus grand nombre d'agriculteurs d'accéder aux crédits, le Crédit Agricole a introduit, exceptionnellement pour cette année, une série d'ajustements à la réglementation en vigueur.

Ces mesures portent essentiellement sur la réduction du coût global à la charge des clients réguliers et à jour, sur l'assouplissement des conditions d'adhésion à l'assurance sécheresse selon le niveau du montant garanti, l'élargissement du financement de la campagne céréalière dans les zones à fort potentiel de productivité et la levée temporaire de certaines contraintes réglementaires internes.

Par ailleurs, le financement des coopératives de la Réforme Agraire a été confié pour examen et décision aux comités du siège au lieu des caisses régionales dont le rôle a été limité à la réception des demandes, à leur étude concertée avec les directions de réseau d'affiliation et à leur acheminement vers le siège.

1.2 - Nouveaux produits

Outre l'adaptation ponctuelle des produits existants, l'année 2003 a été marquée par l'assise de la monétique dans le réseau, avec le lancement de deux cartes bancaires :

- la carte Al Khadra acceptée exclusivement par le réseau GAB du Crédit Agricole,
- la carte Visa Classic valable aussi bien pour les retraits sur les réseaux GAB du Crédit Agricole et celui d'Interbank que pour le paiement auprès des commerçants affiliés au système multicartes Visa.

Il a également été procédé à la relance du produit Assakan Al Afdal en révisant à la hausse les plafonds de compétence des comités de crédit, en fixant des taux d'intérêt compétitifs et en assurant une campagne de grande envergure pour promouvoir ce produit.

Sur le même plan et suite à la signature d'une convention de partenariat entre la Fondation Mohammed VI des Œuvres Sociales de l'Éducation - Formation et les banques, le Crédit Agricole a mis en place une nouvelle formule de crédit logement à taux bonifié en faveur des adhérents de cet organisme.

2. Ressources humaines

2.1 - Effectif

L'effectif opérationnel du Crédit Agricole, qui a avait été réduit à 2685 personnes en 2002 suite aux départs volontaires ou en retraite anticipée, a été renforcé en 2003 par le recrutement de nouvelles compétences, permettant ainsi d'insuffler du sang neuf aux ressources humaines de la Banque.

Ainsi et compte tenu des départs en retraite normale, l'effectif s'est élevé, à la fin de l'exercice 2003, à 2704 agents. Quant au taux d'encadrement, il s'est établi à 33% contre 30,1% un an auparavant.

2.2 - Formation

Le plan de formation intègre les choix stratégiques du Crédit Agricole en terme de positionnement et de développement des marchés cibles. Les efforts de la Banque ayant été concentrés en 2003 sur le développement du professionnalisme des ressources humaines, « Force Commerciale » et « Management » ont été au centre du dispositif de formation pour cet exercice.

Ainsi, 289 chargés de clientèle ont suivi une formation, spécifique selon leur catégorie, ventilée en trois filières : « particuliers et professionnels », « entreprises » et « agriculture ».

Pour le management, 273 responsables du siège et du réseau, chargés d'impulser

le changement et le développement à l'ensemble des collaborateurs, suivent un cycle de formation réparti en plusieurs modules. Cette formation intègre aussi bien le diagnostic des pratiques actuelles du management au Crédit Agricole que l'acquisition de nouvelles méthodes et d'outils de gestion des ressources humaines et de développement du professionnalisme des managers.

La formation interne a également profité à 1093 cadres et agents dans divers domaines en relation avec les métiers du Crédit Agricole, notamment en matière de techniques de banque et de crédit, de contrôle interne, de monétique et d'automatisation des opérations de compensation et de plan comptable des établissements de crédit et ce, pour accompagner le développement des métiers de la Banque.

Par ailleurs, la formation diplômante demeure toujours encouragée pour développer les compétences de certaines catégories du personnel. Elle a concerné 129 personnes qui ont suivi, au cours de cette année, des cycles de formation en relation étroite avec les métiers de la Banque, CIFPB/ITB et MBA notamment.

S'agissant de la formation externe, 78 cadres ont pu assister à des séminaires organisés par des institutions externes.

Parallèlement, le Crédit Agricole a reçu 157 personnes provenant de différents établissements privés et publics pour effectuer des stages pratiques au niveau des entités du siège et du réseau.

2.3 - Actions sociales

2.3.1 - Crédits au personnel

Les crédits accordés au personnel demeurent pour l'essentiel destinés à la construction et à l'acquisition de logement. Ainsi à la fin de l'exercice 2003, sur un montant global d'environ 200 millions de dirhams de prêts et avances attribuées au personnel, correspondant à 4345 demandes satisfaites, les crédits immobiliers se sont élevés à

171 millions de dirhams dont 136 millions de dirhams au titre du prêt logement et 35 millions de dirhams au titre du crédit spécial logement.

S'agissant des avances sur salaires et sur frais médicaux, des avances au titre de l'Aïd Al Adha, des crédits pour l'achat de véhicules de transport ainsi que des crédits à l'équipement ménager et des crédits « événement », les réalisations ont atteint 29 millions de dirhams ayant permis de satisfaire 3762 demandes.

2.3.2 - Couverture médicale

Outre les prestations médicales gratuites assurées en permanence par le cabinet médico-social, une campagne de vaccination a été réalisée au mois de septembre-octobre de cette année au profit de 1991 collaborateurs, ce qui représente 74% de l'effectif global.

De même, le Crédit Agricole poursuit son action de couverture médicale en élargissant les conventions établies avec différents médecins généralistes et spécialistes à travers tout le pays.

En matière de prévoyance sociale, le Crédit Agricole continue à supporter une part importante des cotisations versées à la mutuelle générale dont l'affiliation a concerné, à la fin de cet exercice, 2 568 collaborateurs, soit un taux d'adhésion de 96,1%.

*200 millions
de dirhams
de prêts au personnel*



Séjour balnéaire à Agadir

2.3.3 - Animation socioculturelle

Comme à l'accoutumé, le Crédit Agricole accorde un intérêt grandissant au bien-être de l'ensemble de ses collaborateurs. Ainsi, 1905 personnes et leurs familles ont pu bénéficier, au cours de cet exercice, de séjours dans les différents centres d'estivage constamment rénovés et aménagés. En outre, des colonies de vacances, des excursions et des journées récréatives ont été organisées tout au long de l'année en faveur des enfants du personnel.

Parallèlement, et dans le cadre des actions d'aide et de soutien permanent envers l'ensemble des collaborateurs, le Crédit Agricole a attribué, cette année, 63 aides à caractère urgent, 33 bourses

d'études supérieures au profit des enfants du personnel les plus méritants et 18 allocations pour le pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam.

2.4 - Communication interne

L'année 2003 a été marquée par l'organisation de la quatrième Convention de la Banque le 27 décembre 2003. Ce rendez-vous qui a regroupé plus de 1 000 personnes a été l'occasion de présenter l'actualité du Crédit Agricole ainsi que ses objectifs et ambitions pour les années à venir. Lors de cette rencontre annuelle et pour la première fois, le Crédit Agricole a utilisé le système de visioconférence pour permettre à ses collaborateurs de toutes les entités relevant des directions du réseau

situées à Agadir, Fès, Kénitra, Marrakech, Meknès, Oujda, Rabat et Settat de suivre en full duplex les travaux de la convention à partir de Casablanca.

Divers thèmes ont été abordés lors de cette convention, notamment les nouvelles orientations stratégiques du nouveau plan d'entreprise baptisé « CAP 2008 » (Crédit Agricole Plan 2008). Ces assises ont été également l'occasion de mettre en exergue le développement amorcé par la Banque à travers des chantiers innovants et novateurs, permettant d'asseoir et de conforter sa citoyenneté et sa contribution effective au développement durable du pays.

*amélioration
de la
qualité de
service*

3. Process et organisation

L'amélioration de la qualité de service qui dépend dans une large mesure de l'organisation et du renforcement des back-offices de la Banque a fait l'objet d'un plan d'actions prévoyant notamment :

- l'amélioration de l'application du suivi de recouvrement des valeurs des agences et des Centres de Recouvrement des Valeurs (CRV),
- la généralisation des lecteurs de chèques,
- le démarrage des Centres de Recouvrement des Valeurs d'Agadir, Meknès et Fès,
- l'optimisation des traitements des demandes de chèquiers,
- l'externalisation des prestations portant sur la gestion de la caisse centrale et le transport de fonds et valeurs.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place progressive de l'organisation cible du plan OUFOK 2003, les attributions et structures de l'Audit Interne relevant du Pôle Support ont été rattachées en 2003 au Contrôle Général. Ainsi, la Direction de l'Organisation, de l'Audit Interne et de la Qualité a pris l'appellation de la Direction de l'Organisation et de la Qualité.

4. Système d'information

En 2003, le Crédit Agricole a poursuivi l'amélioration de son système d'information par des développements nécessaires et urgents.

Cette amélioration porte principalement sur l'équipement des différentes entités de la Banque en matériels et applications informatiques nécessaires à la réalisation de leurs actions. À cet effet, les agences



sont dotées progressivement d'imprimantes guichet pour les besoins d'impression sur les livrets et les pré-imprimés, de scanners pour les spécimens de signatures et de lecteurs de chèques pour le traitement des valeurs chèques avec célérité.

De même, l'informatisation des traitements au niveau des différentes unités du siège se poursuit, notamment à travers la mise en place d'une nouvelle version de Delta/paie du personnel ainsi que la mise en place d'une version améliorée de l'application de suivi de recouvrement des valeurs des agences et des Centres de Recouvrement des Valeurs (CRV).

Le système central est également enrichi par des outils décisionnels pour le pilotage, particulièrement la segmentation des clients et un système d'archivage des états informatiques. L'ensemble de ces améliorations et développements informatiques permet d'optimiser le traitement des opérations et de réduire les coûts de fonctionnement.

S'agissant du projet de Système d'Information Crédit Agricole (SICA), sa construction s'est accélérée en 2003 avec notamment la finalisation du paramétrage de plusieurs domaines, particulièrement le domaine comptabilité et le volet portefeuille.

De même, les cahiers de charge pour la reprise des clients, comptes et autorisations ont déjà été élaborés et ont permis le développement par la Direction des Systèmes d'Information des programmes de reprises testés sur trois agences. Quant à l'opération d'agence pilote, entamée en août 2003, elle a permis d'observer le parallélisme dans les traitements entre l'ancien et le nouveau système. Ainsi les clients, les comptes et autorisations repris ont été intégrés dans la nouvelle base. Le déploiement de l'application à l'ensemble du réseau se fera au fur et à mesure de la préparation de l'environnement cible.

Par ailleurs, le Crédit Agricole a procédé en 2003 à la construction de son portail intranet, permettant notamment d'agréger une mine de données non structurée et disparate dans l'organisation de la Banque et de disposer d'une information rapide et pertinente pour répondre aux exigences des clients. L'ambition du portail intranet

construction du portail intranet

du Crédit Agricole est d'augmenter la productivité par la recherche rapide des informations et d'améliorer les performances par la mise en place d'outils décisionnels et ce, à travers un point d'accès unique accessible à tous.

5. Démarche qualité

Le projet de mise en œuvre d'une démarche qualité au sein du Crédit Agricole a franchi avec succès la phase de diagnostic ainsi que les premières étapes de la phase de conception et de mise en place du système.

Des équipes de travail pluridisciplinaires ont ainsi été constituées pour l'élaboration et le lancement du premier plan d'action qualité (PAQ1).

Les processus, projets et actions ponctuelles ont été choisis prioritairement en vue de constituer ce plan d'action qualité et s'articulent autour des éléments suivants :

- le processus de pilotage du management,
- le processus d'accueil de la clientèle,
- le processus de la formation collective,
- le projet de gestion des archives,
- le projet de base de données de la clientèle,
- le projet des procédures et documentation des produits,
- l'action ponctuelle de reconquête des anciens clients.

La mise en place graduelle de la démarche qualité assure aux ressources humaines de la Banque de meilleures conditions de travail pour mieux servir la clientèle tout en permettant de déceler les niches de non-qualité et d'y apporter les solutions adéquates, notamment à travers la réorganisation des circuits, des procédures et des relations de travail.

6. Réseau

Le Crédit Agricole poursuit son plan de restructuration du réseau, basé sur des critères de proximité, de rentabilité et d'efficacité.

Dans ce cadre, huit caisses locales implantées dans des localités sans intérêt commercial ont été fermées. Néanmoins, le Crédit Agricole y assurera sa présence à travers ses guichets périodiques.

**extension
du réseau
dans des zones
à fort potentiel
commercial**

S'agissant de l'extension du réseau, cinq nouveaux points de vente ont été créés dans des zones à fort potentiel commercial où le Crédit Agricole n'est pas présent. Il s'agit d'une agence bancaire à Marrakech, d'une autre à Oujda et deux caisses locales situées respectivement à Ahfir et à Aklim relevant de la Direction Régionale de l'Oriental et enfin une agence «entreprises» à Kénitra. Il est à signaler que la Caisse Régionale de Rabat a été transformée en agence bancaire, en vue d'adapter son fonctionnement aux besoins de sa clientèle effective.

A l'issue de l'exercice 2003, le réseau du Crédit Agricole se composait de 9 directions du réseau, 53 caisses régionales, 128 caisses locales et 33 agences dont 4 agences «entreprises».

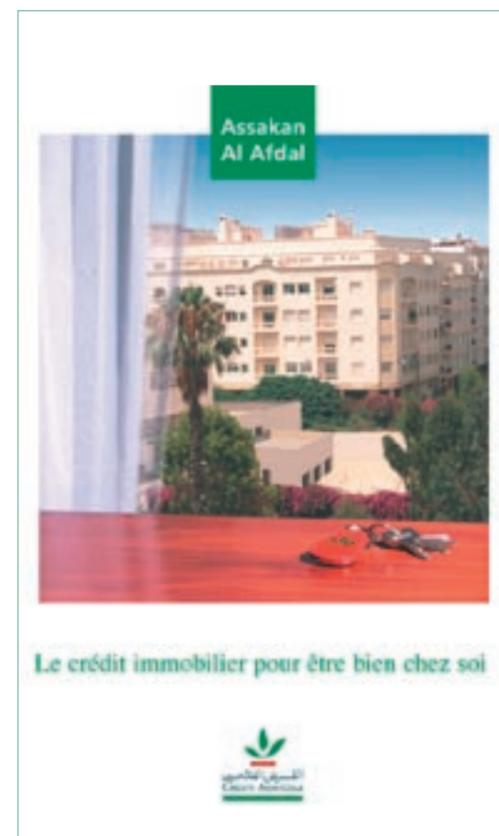
Les agences orientées vers des activités spécifiques concernent particulièrement l'agence des gros débiteurs à Casablanca, l'agence des grands comptes et l'agence du personnel sises à Rabat.

Par ailleurs, 134 guichets saisonniers desservent des localités rurales éloignées.

L'événement majeur reste cependant l'acquisition par le Crédit Agricole de la BMAO, cette opération constituant pour la Banque verte une véritable opportunité de renforcer sa présence en milieu urbain.

L'acquisition de la BMAO permet la création d'un groupe bancaire plus performant et plus cohérent (effet de taille). Cette acquisition représente en effet un projet industriel à fort potentiel dans la mesure où l'opération se traduira par :

- un volume d'affaires plus important avec un redéploiement des potentialités, une meilleure allocation des moyens et la modernisation des méthodes de gestion et des procédures de traitement ;
- l'intégration d'une offre bancaire adaptée au marché des particuliers ;
- la dynamisation des équipes commerciales suite à la reprise en main des réseaux cibles ;
- une meilleure gestion des risques bancaires.



7. Communication externe

S'inscrivant dans une logique d'action commerciale agressive, le Crédit Agricole a intensifié en 2003 ses actions de communication externe.

Les actions programmées pour accompagner le développement de la collecte des dépôts ont porté essentiellement sur la mise en œuvre de campagnes publicitaires liées aux nouveaux produits, notamment le lancement des cartes bancaires, le crédit immobilier Assakan Al Afdal ou aux produits relookés. De même, le Crédit Agricole a veillé au développement de la communication sur les lieux de vente avec la mise en place de divers supports d'affichage.

Parallèlement, le Crédit Agricole continue de préserver son image de marque en tant que banque à part entière au service du monde rural et ce, à travers :

- sa présence aux foires et salons nationaux et internationaux,
- sa participation aux différents forums et séminaires,
- son octroi de dons et subventions aux associations de bienfaisance et autres organismes à caractère social.

8. Contrôle interne

Les ambitions commerciales de la Banque ne sauraient occulter la nécessité de renforcer le contrôle interne et le respect des procédures, seuls garants d'un développement pérenne. Dans le but de se conformer aux dispositions réglementaires de Bank Al-Maghrib relative au contrôle

interne des établissements de crédit, le Crédit Agricole a réalisé durant l'exercice 2003 son projet de conception et de mise en œuvre d'un système de contrôle interne réparti en six phases :

- diagnostic des risques et recommandations,
- élaboration du manuel du contrôle interne,
- organisation de la structure chargée du contrôle interne,
- élaboration du plan d'actions,

- mise en œuvre du système du contrôle interne,
- diffusion d'une culture de contrôle.

Des actions ont été menées, au cours de cet exercice, visant à renforcer le dispositif de contrôle interne des différentes entités du Crédit Agricole. Ainsi, et pour mieux maîtriser la régularité des opérations, des équipes ont été mobilisées tant dans le réseau qu'au siège pour justifier les soldes



des comptes de l'exercice précédent et apurer les suspens comptables. De même, une procédure de justification régulière des comptes impliquant les centres comptables (établissement de situations comptables mensuelles), la comptabilité (contrôle sur documents) et le contrôle (contrôle par missions), est mise en place pour éviter de générer de nouveaux suspens.

La sécurité des opérations est également renforcée à travers les améliorations des traitements des opérations par leur informatisation. C'est le cas des opérations de marché et le recouvrement des valeurs (mise en place de centres de recouvrement régionaux et de traitement informatisé).

La fiabilité de l'information financière est davantage assurée par l'amélioration et le renforcement du contrôle des traitements de la journée comptable et des arrêtés comptables.

réalisation
*du projet de
 conception et de
 mise en œuvre d'un
 système de contrôle
 interne...*



Perspectives

Plan d'entreprise

L'entrée en vigueur du nouveau statut juridique du Crédit Agricole du Maroc se traduira par la mise en place d'un nouveau mode de gouvernance, d'une réelle transparence et d'un dispositif de contrôle amélioré.

Ces avancées permettront de mobiliser davantage de ressources et de contribuer de manière efficiente au financement du développement du monde agricole et rural tout en préservant la pérennité de l'Institution.

Parallèlement, et après la restructuration de la CNCA, réalisée grâce à la mise en œuvre de son plan d'entreprise «OUFOK 2003», le Crédit Agricole entame une nouvelle phase, celle du développement sur ses marchés cibles, avec la nomination de M. Tariq SIJILMASSI en qualité de Directeur Général et la définition d'une nouvelle vision à l'horizon 2008.

L'ambition de la nouvelle Direction Générale est de faire de la Banque, à l'horizon 2008, une institution forte, classée parmi les principales banques marocaines.

La nouvelle stratégie va consister à mettre en œuvre l'organisation, les process et les moyens qui permettront au Crédit Agricole de renforcer son positionnement et de devenir une entreprise puissante et innovante, capable de relever les défis de sa mission.

À cet effet, le nouveau Plan d'Entreprise, baptisé CAP 2008, se propose d'afficher les ambitions stratégiques du Crédit Agricole du Maroc, de les décliner en plans stratégiques par marché cible et par métier

de manière à pouvoir orienter et fédérer les plans d'actions de ces différentes structures opérationnelles et fonctionnelles. CAP 2008 est également un cadre de réforme en matière de ligne de conduite de choix et de politiques sectorielles.

L'objectif du projet d'entreprise CAP 2008 est triple :

1) Définir une stratégie de déploiement de l'activité de la banque qui permette de pérenniser et sécuriser sa croissance, tout en maintenant sa nécessaire implication dans le financement de l'agriculture marocaine viable.

Pour cela, une segmentation de la clientèle cible a été réalisée, définissant trois priorités majeures : les Petites et Moyennes Exploitations Agricoles (PMEA), les Filières Agro-Alimentaires et les Particuliers & Professionnels en milieu périurbain ; ainsi qu'un segment corollaire, le corporate finance.

Chacun de ces segments fera l'objet d'une stratégie de croissance spécifique, servi par un réseau dédié, et par des moyens humains et logistiques appropriés.

L'évolution de ces quatre catégories de clientèle se fera en fonction d'une répartition globale du risque, permettant de réduire l'exposition de la Banque aux conséquences des aléas climatiques, qui dans le passé ont déséquilibré le monde agricole, et provoqué des défaillances à grande échelle, en matière de remboursement de crédit.

Cette péréquation entre trois activités majeures et une activité mineure sécurisera le portefeuille de la Banque sans remettre en cause, en chiffres absolus, la croissance des financements dédiés à l'agriculture solvable.

2) Modifier en profondeur la culture de l'entreprise pour ancrer dans le quotidien de la Banque et de chacun de ses employés le réflexe de l'optimisation du ratio rendement/risque.

En d'autres termes, il s'agit d'exploiter un mode de fonctionnement permettant d'optimiser le Produit Net Bancaire (PNB) tout en demeurant dans le cadre de la segmentation stratégique décrite précédemment.

Pour cela, certains réajustements de l'organisation de la Banque s'imposent afin de dépasser les freins d'un organigramme où les fonctions du siège sont purement et simplement dupliquées au niveau régional (ce qui a pour conséquence de pervertir les objectifs fixés, en encourageant les effets volumes au détriment de la profitabilité et de la sécurité). Pour cela, l'organigramme qui sera progressivement mis en place sera matriciel.

3) Le troisième objectif de CAP 2008 est la mise en place progressive des outils de gestion qui permettront à la Banque de se mettre au standard des normes de la place bancaire, aussi bien les règles prudentielles actuelles, les dispositions réglementaires de Bank Al-Maghrib, et à terme, celles requises pour le respect de Bâle II.

Compte tenu des équilibres parfois fragiles à l'heure actuelle, de la Banque, de l'état du portefeuille et du niveau général de maturité des organes de gestion en place, il est essentiel de procéder à une mutation maîtrisée des modes de contrôle, de suivi et de reporting ainsi que des systèmes d'information et d'organisation.

CAP 2008 (Crédit Agricole Plan 2008)



Données financières



Rapport des Commissaires aux Comptes

Exercice du
1^{er} janvier au
31 décembre 2003

Au Conseil d'Administration Crédit Agricole Rabat

Mesdames, Messieurs,

1. Conformément à la mission qui nous a été confiée en date du 4 février 2002, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, du Crédit Agricole au 31 décembre 2003, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres totalisant DH 1 561 812 012 dont un bénéfice net de l'exercice de DH 76 577 sont la responsabilité des organes de gestion de la Banque. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

2. Le Crédit Agricole procède à la classification des créances agricoles en souffrance sur la base des règles d'antériorité des impayés différentes de celles retenues par les mesures prudentielles prévues par les Circulaire et Instruction de Bank Al-Maghrib du 22 décembre 2002 en matière de couverture des créances en souffrance par des provisions. Le Crédit Agricole a ainsi estimé, en application des règles susmentionnées le niveau de provisionnement affecté en couverture de ses engagements à DH 5,3 milliards dont DH 3,3 milliards ont été comptabilisés au 31 décembre 2003.

Par ailleurs, les Circulaire et Instruction susmentionnées prévoient également les dispositions suivantes qui n'ont pas été systématiquement appliquées par la Banque :

- l'évaluation récente des garanties hypothécaires reçues en couverture des engagements; le Crédit Agricole a démarré, à cet égard, en 2002, une opération en vue de l'évaluation de l'ensemble des garanties détenues ;
- la classification parmi les créances en souffrance de crédits accordés à des clients présentant des situations financières déséquilibrées.

3. Ainsi que signalé dans notre rapport relatif à l'exercice précédent, un important travail d'analyse et d'apurement des suspens anciens contenus dans certains comptes du bilan et parmi les engagements hors bilan a été entamé par le Crédit Agricole au cours des derniers exercices. Ce travail a permis, jusqu'au 31 décembre 2003, la régularisation d'un certain nombre d'anciens suspens, sans toutefois qu'il ne soit encore achevé à cette date. Nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, de déterminer la nature et le montant des ajustements comptables qui pourraient s'avérer nécessaires à l'issue définitive de ces travaux.

4. Des réclamations pour dommages et intérêts émanant d'anciens clients du Crédit Agricole font l'objet d'une procédure contentieuse actuellement en cours. À ce stade, nous ne sommes pas en mesure de déterminer le montant des ajustements comptables qui pourraient s'avérer nécessaires à l'issue du dénouement définitif de ces litiges.

5. À notre avis, à l'exception des situations décrites aux paragraphes 2 à 4 ci-dessus, les états de synthèse cités au paragraphe 1 ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Crédit Agricole au 31 décembre 2003 ainsi que du résultat de ses opérations et l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

6. Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur ce qui suit :

En application des dispositions de la convention relative au traitement du surendettement des agriculteurs conclue avec l'Etat, le montant cumulé pris en charge par l'État, jusqu'au 31 décembre 2003, lequel s'élève à DH 847 millions, a été imputé en diminution de la dotation de l'État en capital de DH 1,2 milliard octroyée dans le cadre de cette convention.

Par ailleurs, l'exercice 2003 a été caractérisé par l'achèvement de la mission conduite par un consultant externe et visant la mise en place d'un système de contrôle interne respectant les dispositions de la circulaire n°6/G/2001 relative au contrôle interne des établissements de crédit. Dans l'attente de la validation définitive du dispositif de contrôle interne proposé par le Comité de suivi du système de contrôle interne destiné à être mis en place, la Banque a entamé la mise en oeuvre, durant l'exercice, d'un certain nombre de mesures contenues parmi les conclusions de la mission susmentionnée.

Le 28 avril 2004

Les Commissaires aux Comptes

Cooper & Lybrand (Maroc) S.A.
Abdelaziz ALMECHATT



Cabinet EL MAATAOUI
Abderrafi EL MAATAOUI



Bilan & Hors Bilan

Au 31 décembre 2003

(en milliers de DH)

Actif	31 déc. 03	31 déc. 02
1 - Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor Public, Service des Chèques Postaux	732 018	1 847 848
2 - Créances sur les établissements de crédits et assimilés	653 046	710 974
• À vue	421 954	189 034
• À terme	231 092	521 940
3 - Créances sur la clientèle	18 104 657	16 224 954
• Crédits de trésorerie et à la consommation	5 675 654	4 648 342
• Crédits à l'équipement	6 784 512	6 913 957
• Crédits immobiliers	995 739	939 605
• Autres crédits	4 648 752	3 723 050
4 - Créances acquises par affacturage		
5 - Titres de transaction et de placement	3 734 872	2 541 795
• Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 540 505	2 328 976
• Autres titres de créance	194 367	212 819
• Titres de propriété	-	-
6 - Autres actifs	976 128	1 166 695
7 - Titres d'investissement		
• Bons du Trésor et valeurs assimilées		
• Autres titres de créance		
8 - Titres de participation et emplois assimilés	180 556	180 556
9 - Créances subordonnées		
10 - Immobilisations données en crédit bail et en location		
11 - Immobilisations incorporelles	35 856	26 395
12 - Immobilisations corporelles	567 557	545 505
Total de l'Actif	24 984 690	23 244 723

(en milliers de DH)

Passif	31 déc. 03	31 déc. 02
1 - Banques Centrales, Trésor Public, Service des Chèques Postaux		
2 - Dettes sur les établissements de crédit et assimilés	4 504 803	5 428 974
• À vue	10 832	61 672
• À terme	4 493 971	5 367 302
3 - Dépôts de la clientèle	14 549 569	12 179 030
• Comptes à vue créditeurs	9 539 065	7 699 836
• Comptes d'épargne	2 329 503	2 133 000
• Dépôts à terme	2 269 756	2 049 759
• Autres comptes créditeurs	411 244	296 436
4 - Titres de créance émis	3 647 059	3 188 411
• Titres de créance négociables		
• Emprunts obligataires		
• Autres titres de créance émis	3 647 059	3 188 411
5 - Autres passifs	523 386	574 844
6 - Provisions pour risques et charges	169 775	224 908
7 - Provisions réglementées		
8 - Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	28 285	23 475
9 - Dettes subordonnées		
10 - Écarts de réévaluation		
11 - Réserves et primes liées au capital		
12 - Capital	1 561 999	1 625 344
13 - Actionnaires. Capital non versé (-)		
14 - Report à nouveau (+/-)	(404)	(404)
15 - Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	140	
16 - Résultat net de l'exercice (+/-)	77	140
Total du Passif	24 984 690	23 244 723

(en milliers de DH)

Hors Bilan	31 déc. 03	31 déc. 02
Engagements donnés	692 519	970 871
1 - Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés.		
2 - Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	49 288	315 469
3 - Engagements de garantie d'ordre d'établissement de crédit et assimilés		
4 - Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	643 231	655 401
5 - Titres achetés à réméré		
6 - Autres titres à livrer		
Engagements reçus		
7 - Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8 - Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
9 - Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers		
10 - Titres vendus à réméré		
11 - Autres titres à recevoir		

Compte de Produits et Charges

- 56 -

du 1^{er} janvier au 31 décembre 2003

(en milliers de DH)

	31 déc. 03	31 déc. 02
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 534 826	1 599 690
1 - Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	59 809	55 103
2 - Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 230 237	1 297 269
3 - Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	177 213	183 084
4 - Produits sur titres de propriété	4 069	2 074
5 - Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
6 - Commissions sur prestations de service	55 679	52 655
7 - Autres produits bancaires	7 818	9 507
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	745 412	790 396
8 - Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	382 681	433 706
9 - Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	340 193	330 065
10 - Intérêts et charges assimilées sur titres de créances émis		
11 - Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
12 - Autres charges bancaires	22 538	26 625
III. PRODUIT NET BANCAIRE	789 414	809 294
13 - Produits d'exploitation non bancaire	18 207	32 121
14 - Charges d'exploitation non bancaire	46	1
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	560 246	554 003
15 - Charges de personnel	369 519	378 074
16 - Impôts et taxes	12 014	9 438
17 - Charges externes	115 488	103 009
18 - Autres charges générales d'exploitation	8 674	8 042
19 - Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	54 551	55 440
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	404 337	604 148
20 - Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	288 662	190 000
21 - Pertes sur créances irrécouvrables	50 178	356 654
22 - Autres dotations aux provisions	65 497	57 494
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	168 318	567 356
23 - Reprise de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	98 698	440 829
24 - Récupérations sur créances amorties		
25 - Autres reprises de provisions	69 619	126 527
VII. RÉSULTAT COURANT	11 309	250 620
26 - Produits non courants	4 190	1 499
27 - Charges non courantes	7 704	243 953
VIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	7 796	8 166
28 - Impôts sur les résultats	7 719	8 026
IX. RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	77	140

États des soldes de gestion

- 57 -

du 1^{er} janvier au 31 décembre 2003

(en milliers de DH)

	31 déc. 03	31 déc. 02
I - Tableau de formation des résultats		
1 - + Intérêts et produits assimilés	1 467 259	1 535 455
2 - - Intérêts et charges assimilées	722 874	763 771
MARGE D'INTÉRÊT	744 385	771 684
3 - + Produits sur immobilisations en crédit bail et en location	0	0
4 - - Charges sur immobilisations en crédit bail et en location	0	0
Résultat des opérations de crédit bail et de location	0	0
5 - + Commissions perçues	59 756	55 231
6 - - Commissions servies		
Marge sur commissions	59 756	55 231
7 - ± Résultat des opérations sur titres de transaction	0	0
8 - ± Résultat des opérations sur titres de placement		(7 275)
9 - ± Résultat des opérations de change	3 735	6 181
10 - ± Résultat des opérations sur produits dérivés	0	0
Résultat des opérations de marché	3 735	(1 094)
11 - + Divers autres produits bancaires	4 069	2 074
12 - - Diverses autres charges bancaires	22 532	18 600
PRODUIT NET BANCAIRE	789 414	809 294
13 - ± Résultat des opérations sur immobilisations financières	0	0
14 - + Autres produits d'exploitation non bancaire	18 207	32 121
15 - - Autres charges d'exploitation non bancaire	46	1
16 - - Charges générales d'exploitation	560 246	554 003
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	247 329	287 412
17 - ± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	240 141	105 825
18 - ± Autres dotations nettes de reprises aux provisions	(4 122)	(69 033)
RÉSULTAT COURANT	11 309	250 620
RÉSULTAT NON COURANT	(3 514)	(242 454)
19 - - Impôts sur les résultats	7 719	8 026
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	77	140
II - Capacité d'autofinancement		
20 - + Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	54 551	55 440
21 - + Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22 - + Dotations aux provisions pour risques généraux		
23 - + Dotations aux provisions réglementées		
24 - + Dotations non courantes		
25 - - Reprises de provisions		
26 - - Plus-value de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	889	600
27 - + Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	46	1
28 - - Plus-value de cession sur immobilisations financières		
29 - + Moins-values de cession sur immobilisations financières		
30 - - Reprises de subventions d'investissement reçues	11 835	11 299
± CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	41 950	43 681
31 - Bénéfices distribués		
± AUTOFINANCEMENT	41 950	43 681

Tableau des flux de trésorerie

du 1^{er} janvier au 31 décembre 2003

(en milliers de DH)

	31 déc. 03	31 déc. 02
1 - Produits d'exploitation bancaire perçus	908 367	1 069 385
2 - Récupérations sur créances amorties		
3 - Produits d'exploitation non bancaire perçus	21 509	33 020
4 - Charges d'exploitation bancaire versées	(745 412)	(642 346)
5 - Charges d'exploitation non bancaire versées	(7 750)	(243 954)
6 - Charges générales d'exploitation versées	(318 094)	(392 234)
7 - Impôts sur les résultats versés		
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	(141 380)	(176 129)
Variation de :		
8 - Créances sur les établissements de crédit et assimilés	96 776	30 613
9 - Créances sur la clientèle	(1 651 812)	19 686
10 - Titres de transaction et de placement	(1 077 568)	171 866
11 - Autres actifs	722 139	1 038 215
12 - Immobilisations données en crédit bail et en location		
13 - Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	(1 399 989)	(1 819 311)
14 - Dépôts de la clientèle	2 320 079	1 917 152
15 - Titres de créance émis	384 669	240 120
16 - Autres passifs	(169 904)	(91 197)
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	(775 608)	1 507 144
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I+II)	(916 988)	1 331 014
17 - Produit des cessions d'immobilisations financières		
18 - Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	889	600
19 - Acquisition d'immobilisations financières		
20 - Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(86 064)	(193 818)
21 - Intérêts perçus		
22 - Dividendes perçus		
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(85 176)	(193 218)
23 - Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	4 811	843
24 - Émission de dettes subordonnées		
25 - Émission d'actions		
26 - Remboursement des capitaux propres et assimilés	(118 478)	(117 838)
27 - Intérêts versés		
28 - Dividendes versés		
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(113 667)	(116 995)
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	(1 115 830)	1 020 801
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 847 848	827 047
VIII. TRÉSORERIE À LA CLOTURE DE L'EXERCICE	732 018	1 847 848

Créances sur la clientèle

du 1^{er} janvier au 31 décembre 2003

(en milliers de DH)

Créances	31 déc. 03	31 déc. 02
Crédits de trésorerie	5 382 533	4 400 822
- Comptes à vue débiteurs	1 973 554	1 411 447
- Créances commerciales sur le Maroc	222 294	174 485
- Crédits à l'exportation	96 015	75 740
- Autres crédits de trésorerie	3 090 670	2 739 150
Crédits à la consommation	155 987	145 926
Crédits à l'équipement	6 476 732	6 624 441
Crédits immobiliers	972 620	914 656
Autres crédits	245 001	96 765
Créances acquises par affacturage		
Intérêts courus à recevoir	468 032	416 059
Créances en souffrance	4 403 751	3 626 284
- Créances pré-douteuses	69 588	22 635
- Créances douteuses	330 259	45 841
- Créances compromises	4 003 904	3 557 809
TOTAL	18 104 657	16 224 954

Dépôts de la clientèle

au 31 décembre 2003

(en milliers de DH)

Dépôts	31 déc. 03	31 déc. 02
Comptes à vue créditeurs	9 498 477	7 623 967
Comptes d'épargne	2 324 591	2 128 643
Dépôts à terme	2 264 797	2 044 575
Autres comptes créditeurs	411 244	327 644
Intérêts courus à payer	50 460	54 201
TOTAL	14 549 569	12 179 030

Provisions

- 60 -

du 1^{er} janvier au 31 décembre 2003

(en milliers de DH)

Provisions	Encours 31 déc. 2002	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31 déc. 2003
Provisions, déduites de l'actif, sur :	3 113 880	288 662	98 698	0	3 303 843
- Créance sur les établissements de crédit et assimilés					
- Créances sur la clientèle	3 100 895	288 662	98 698		3 290 858
- Titres de placement					
- Titres de participation et emplois assimilés	12 985				12 985
- Immobilisations en crédit-bail et en location					
- Autres actifs					
Provisions inscrites au passif	224 908	64 997	69 740	(50 391)	169 775
- Provisions pour risque d'exécution d'engagements par signature					
- Provisions pour risques de change	223 837	63 549	69 619	(50 391)	167 376
- Provisions pour risque généraux					
- Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
- Provisions pour autres risques et charges	1 072	1 448	121		2 399
- Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	3 338 788	353 659	168 438	(50 391)	3 473 618

Capitaux propres

du 1^{er} janvier au 31 décembre 2003

(en milliers de DH)

Capitaux propres	Encours 31 déc. 2002	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31 déc. 2003
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Autres réserves				
Prime d'émission, de fusion et d'apport				
CAPITAL	1 625 344	0	(63 344 532)	1 561 999
Capital appelé (dotations)	1 625 344		(63 344 532)	1 561 999
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaire. Capital non versé				
REPORT À NOUVEAU (+/-)	(404 174)	0		(404 174)
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)		140		140
RÉSULTATS NET DE L'EXERCICE (+/-)	140	(140 170)	77	77
TOTAL	1 625 080	0	(63 267 954)	1 561 812

Immobilisations incorporelles et corporelles

- 61 -

au 31 décembre 2003

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
Immobilisations incorporelles	38 903	11 427	0	50 330	12 508	1 966	0	14 474	35 856
- Droit au bail	274			274	0			0	274
- Immobilisation en recherche et développement	0			0					
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	38 629	11 427		50 056	12 508	1 966		14 474	35 582
- Immobilisation incorporelles hors exploitation	0								
Immobilisation corporelles	966 323	78 585	19 556	1 025 351	420 817	52 586	15 608	457 795	567 557
Immeubles d'exploitation	436 041	10 966	0	447 008	74 767	10 425	0	85 192	361 816
- Terrain d'exploitation	75 268			75 268	0			0	75 268
- Immeubles d'exploitation. Bureaux	360 773	10 966		371 740	74 767	10 425		85 192	286 548
- Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
Mobilier et matériel d'exploitation	345 090	48 470	15 788	377 773	258 505	30 506	14 040	274 971	102 802
- Mobilier de bureau d'exploitation	122 252	5 649	40	127 861	91 938	7 538	40	99 436	28 425
- Matériel de bureau d'exploitation	0								
- Matériel informatique	136 038	32 834	6 035	162 836	97 755	15 871	4 467	109 159	53 677
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	75 769	9 079	9 712	75 136	58 255	6 875	9 533	55 597	19 539
- Autres matériels d'exploitation	11 032	908		11 940	10 557	222		10 779	1 160
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	101 022	18 335		119 357	54 832	8 870	1 568	62 134	57 224
Immobilisations corporelles hors exploitation	84 169	813	3 768	81 214	32 713	2 786		35 498	45 715
- Terrains hors exploitation	0								
- Immeubles hors exploitation	65 607			65 607	19 472	2 171		21 643	43 964
- Mobiliers et matériel hors exploitation	11 789	266		12 056	10 600	483		11 083	973
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation	6 772	547	3 768	3 551	2 640	132		2 773	778
TOTAL	1 005 226	90 011	19 556	1 075 682	433 326	54 551	15 608	472 269	603 413

Réseau Crédit Agricole

Agadir (AE)

Place Gauguin, imm. Metqual
Tél.: 048 82 88 32
Fax: 048 82 88 36

Agadir (CR)

Av. Général Kettani
Tél.: 048 84 02 87
Fax: 048 84 03 63

Agadir Port (A)

Ancien Port
Tél.: 048 84 28 11
Fax: 048 84 38 11

Aghbala (CL)

Rue du Souk
Tél.: 023 51 01 69
Fax: 023 51 01 69

Ahfir (CL)

Bd Mohammed V
Tél.: 056 62 95 63
Fax: 056 62 95 61

Aïn Aouda (CL)

Centre
Tél.: 037 74 80 97
Fax: 037 74 85 94

Aïn Beni Mathar (CL)

Complexe Commercial
Tél.: 056 65 90 42
Fax: 056 65 93 36

Aïn Taoujdate (CL)

Av. Ibn Sina - Centre
Tél.: 055 44 12 22
Fax: 055 44 12 23

Aït Melloul (A)

Bd Hassan II - Route de Tiznit
Tél.: 048 24 19 45
Fax: 048 24 73 65

Aït Ourir (CL)

Centre
Tél.: 044 48 00 35
Fax: 044 48 05 24

Aklim (CL)

8, lotissement Saâda
Tél.: 056 63 41 13
Fax: 056 63 41 08

Aknoul (CL)

Bd Mohammed V -
Route de Taza
Tél.: 055 27 70 20
Fax: 055 27 70 08

Al Hoceima (CR/CL)

95, bd Mohammed V
Tél.: 039 98 25 21
Fax: 039 98 48 16

Amizmiz (CL)

Quartier Administratif
Tél.: 044 45 40 15
Fax: 044 45 48 41

Asilah (CL)

Place Mohammed V
Tél.: 039 41 71 12
Fax: 039 41 73 52

Attaouia (CL)

Lotissement Badou - Centre
Tél.: 044 23 50 85
Fax: 044 23 58 18

Azemmour (CL)

242, bd Mohammed V
Tél.: 023 34 71 08
Fax: 023 35 76 26

Azilal (CR/CL)

Av. Hassan II
Tél.: 023 45 82 47
Fax: 023 45 80 23

Azrou (CL)

Route de Khénifra
Tél.: 055 56 21 98
Fax: 055 56 21 98

Azrou (CR)

Av. Hassan II, Ahadaf
Tél.: 055 56 22 70
Fax: 055 56 22 62

Ben Ahmed (CL)

7, rue El Hansali
Tél.: 023 40 83 04
Fax: 023 40 83 04

Ben Ahmed (CR)

Angle bd Moulay Abdallah
et rue Lalla Amina
Tél.: 023 40 80 10
Fax: 023 40 80 14

Benguerir (CL)

Centre des Travaux
Tél.: 044 31 83 82
Fax: 044 31 83 82

Benguerir (CR)

Av. Mohammed V
Tél.: 044 31 84 70
Fax: 044 31 84 11

Beni Mellal (CL)

8, Quartier Administratif
Tél.: 023 48 34 79
Fax: 023 42 36 32

Beni Mellal (CR)

Av. Mohammed V,
imm. Lagouira
Tél.: 023 48 34 16
Fax: 023 48 39 60

Benidirar (CL)

Av. Hassan II
Tél.: 056 65 03 02
Fax: 056 65 03 01

Benslimane (CR/CL)

Angle av. des FAR
et av. Oued Zem
Tél.: 023 29 10 92
Fax: 023 29 15 32

Berkane (CL)

Angle rue Oued Draâ
et Beirout, Hay Al Massira
Tél.: 056 61 46 10
Fax: 056 61 55 70

Berkane (CR)

101, av. Moulay Abdallah
Tél.: 056 61 34 13
Fax: 056 61 37 85

Berrechid (A)

Av. Mohammed V
Tél.: 022 33 70 13
Fax: 022 53 39 35

Berrechid (CL)

Av. Moulay El Hassan
Tél.: 022 53 44 33
Fax: 022 33 71 69

Berrechid (CR)

Av. Moulay El Hassan
Tél.: 022 33 73 07
Fax: 022 33 71 69

Bouarfa (CR/CL)

Angle bd Hassan II
et bd Mohammed VI
Tél.: 056 79 83 72
Fax: 056 79 81 21

Boujaad (CL)

Place Mohammed V
Tél.: 023 41 40 06
Fax: 023 41 49 81

Bouknadel (CL)

Complexe commercial
Sidi Abdallah
Tél.: 037 82 23 00
Fax: 037 82 23 01

Boulmane (CL)

Av. Hassan II
Tél.: 055 58 40 40
Fax: 055 58 44 81

Boumalne Dadès (CL)

Av. Mohammed V
Tél.: 044 83 02 39
Fax: 044 83 01 21

Bouznika (CL)

204, bd Bir Anzarane
Tél.: 037 74 30 80
Fax: 037 74 56 26

Bzou (CL)

Av. Mohammed V
Tél.: 023 46 60 83
Fax: 023 46 61 38

Casa Abdelmoumen

(AE) 
52, bd Abdelmoumen
Tél.: 022 25 23 25
Fax: 022 25 74 76

Casa Ba Hmad (AE)

Angle Bd Ba Hmad et rue
Rahal Ben Ahmed
Tél.: 022 40 84 93
Fax: 022 40 85 10

Casa Derb Omar (A)

150, av. Mohammed VI
Tél.: 022 44 49 55
Fax: 022 44 50 37

Casa El Fida (A)

10, rue Derb El Foukara
Tél.: 022 28 95 33
Fax: 022 83 33 40

Casa Maârif (A)

114, bd Yacoub El Mansour
Tél.: 022 99 23 88
Fax: 022 99 23 90

Casa Marché

de Gros (A)
837, Marché de Gros -
Sidi Othman
Tél.: 022 57 77 10
Fax: 022 57 77 46

Casa Médiouna (CL)

138, lot Tissir
Tél.: 022 33 82 09
Fax: 022 33 86 59

Casa Oulfa (CR)

Bd Oued Moulouya
Tél.: 022 90 97 05
Fax: 022 90 96 95

Casa Port (A)

Bd des Almohades
Tél.: 022 30 94 71
Fax: 022 30 25 63

Casa Sidi Maârouf (CL)

Kissariat Khattabi
Tél.: 022 33 52 66
Fax: 022 33 53 89

Casa Zerktouni (A)

44, bd Zerktouni
Tél.: 022 29 35 07
Fax: 022 29 34 03

Chefchaouen (CR/CL)

Place Outa Hammam
Tél.: 039 98 67 74
Fax: 039 98 66 69

Chemaia (CR/CL)

Imm. AMB, av. Marche Verte
Tél.: 044 46 80 08
Fax: 044 46 81 98

Chichaoua (CL)

CT 12/07, quartier
administratif
Tél.: 044 35 30 03
Fax: 044 35 31 05

Demnate (CL)

Av. Mohammed V,
Aït Ouganoune
Tél.: 044 45 60 73
Fax: 044 45 81 93

Driouch (CL)

178, av. Hassan II
Tél.: 056 36 71 92
Fax: 056 36 60 61

El Aïoun (CL)

9, rue Bir Anzarane
Tél.: 056 69 31 11
Fax: 056 69 27 50

El Brouj (CL)

Bd Mohammed V
Tél.: 044 23 07 26
Fax: 044 23 00 26

El Gara (CL)

50, av. Hassan II
Tél.: 022 33 30 32
Fax: 022 32 21 79

El Hajeb (CL)

1, av. Hassan II
Tél.: 055 54 31 09
Fax: 055 54 37 80

El Hajeb (CR)

Av. Mohammed V
Tél.: 055 54 34 55
Fax: 055 54 34 76

El Jadida (CL)

138, bd Abou
Chouaïb Doukali
Tél.: 023 34 20 27
Fax: 023 37 39 15

El Jadida (CR)

24, av. Hassan II
Tél.: 023 34 24 16
Fax: 023 34 47 81

El Kbab (CL)

Av. Hassan II
Tél.: 055 39 40 35
Fax: 055 39 41 51

EL Kelaa (CR/CL)

Place Grou
Tél.: 044 41 22 61
Fax: 044 41 30 90

El Ksiba (CL)

Rue de la Marche Verte
Tél.: 023 41 50 69
Fax: 023 41 59 77

Erfoud (CL)

130, av. Mohammed V
Tél.: 055 57 67 35
Fax: 055 57 67 62

Errachidia (CR/CL)

Av. Moulay Ali Cherif
Tél.: 055 57 22 59
Fax: 055 57 29 63

Essaouira (CR/CL)

Hay Lalla Amina
Tél.: 044 47 27 03
Fax: 044 47 27 02

Fès (CL)

2, rue 11, Hay Lamsallah,
Bendebad
Tél.: 055 70 20 61
Fax: 055 70 20 56

Fès (CR)

17, angle av. Egypte
et bd Lalla Hasna
Tél.: 055 65 17 48
Fax: 055 62 18 81

Fès Atlas (A)

3, rue Abou Taïeb Moutanabi
Tél.: 055 65 87 56
Fax: 055 65 83 19

Fès Bensouda (A)

15, av. de l'École Bensouda Centre
Tél.: 055 65 52 33
Fax: 055 65 52 15

Fkih Ben Salah (A)

167, bd Hassan II
Tél.: 023 43 65 85
Fax: 023 43 64 57

Fkih Ben Salah (CR/CL)

Av. Yacoub Al Mansour
Tél.: 023 43 53 30
Fax: 023 43 56 05

Guelmim (CR/CL)

187, place Bir Anzarane
Tél.: 048 87 23 01
Fax: 048 87 28 10

Guercif (CR/CL)

Place de l'Armée Royale
Tél.: 055 67 55 31
Fax: 055 67 61 39

Had Kourt (CL)

Av. Hassan II
Tél.: 037 89 99 63
Fax: 037 89 97 38

Had Ouled Frej (CL)

310, Centre de Mise
en Valeur Agricole
Tél.: 023 36 40 17
Fax: 023 36 43 70

Had Soualem (CL)

Route El Jadida,
Lot Sahal n°21
Tél.: 022 96 47 67
Fax: 022 96 47 74

Imintanout (CL)

Route d'Agadir,
Sidi Ali Ishaq
Tél.: 044 45 20 65
Fax: 044 45 14 87

Inezgane (CL)
101, av. Mohammed V
Tél.: 048 83 41 98
Fax: 048 83 86 79

Jemaâ Shaim (CL)
Av. Mohammed V
Tél.: 044 64 20 36
Fax: 044 64 25 14

Jorf El Melha (CL)
Centre Jorf El Melha,
rte Barrage Al Ouahda
Tél.: 037 99 01 06
Fax: 037 99 00 26

Kalaat M'Gouna (CL)
60, av. Mohammed V
Tél.: 044 83 61 62
Fax: 048 83 63 91

Karia Ba Med (CR/CL)
Av. Saâdiyine
Tél.: 055 62 81 61
Fax: 055 62 84 21

Kasba Tadla (CR)
Angle bd Zerktoni
et Tarik Ibn Zyad
Tél.: 023 41 87 36
Fax: 023 41 87 50

Kénitra (AE) 
Angle av. Mohammed V
et rue Diouri
Tél.: 037 36 32 22
Fax: 037 36 22 12

Kénitra (CL)
162, rue Mohammed Diouri
Tél.: 037 37 47 68
Fax: 037 37 89 73

Kénitra (CR)
Gd Passage rue Elisabeth II
Tél.: 037 37 48 47
Fax: 037 37 48 44

Kénitra Bab Fès (A)
Angle av. Mohammed V
et rue 151
Tél.: 037 38 27 44
Fax: 037 38 23 07

Khémis Zemamra (CL)
Av. Hassan II
Tél.: (023) 34 60 91
Fax: (023) 36 67 51

Khémisset (CL)
374, bd Mohammed V
Tél.: 037 55 28 07
Fax: 037 55 28 85

Khémisset (CR)
Bd Mohammed V
Tél.: 037 55 70 88
Fax: 037 55 70 90

Khénifra (CL)
2, rue 4, cité de la mosquée
Tél.: 055 58 62 57
Fax: 055 58 63 39

Khénifra (CR)
Bd de la Marche Verte
Tél.: 055 58 64 30
Fax: 055 58 62 30

Khouribga (CL)
Rue Bouarfa
Tél.: 023 56 24 83
Fax: 023 56 18 74

Khouribga (CR)
35, bd Moulay Youssef
Tél.: 023 56 22 36
Fax: 023 56 18 74

Ksar El Kébir (CR/CL)
Av. du 20 Août
Tél.: 039 91 89 25
Fax: 039 91 82 72

Laayoune (CR)
Av. Mekka, imm. Bohou
Tél.: 048 89 48 22
Fax: 048 89 36 62

Lalla Mimouna (CL)
Centre
Tél.: 037 44 05 33
Fax: 037 44 08 06

Larache (CL)
56, av. Khalid Ibn Walid
Tél.: 039 91 52 70
Fax: 039 91 61 47

Larache (CR)
15, av. Zertouni
Tél.: 039 91 23 45
Fax: 039 91 21 98

Larbaâ Aouinate (CL)
Route Had Oulad Frej
Tél.: 023 38 00 30
Fax: 023 38 09 47

Marrakech (CR) 
Av. Mohammed V
Tél.: 044 44 75 42
Fax: 044 44 61 75

Marrakech Allal El Fassi (A)
Imm. Frej, av. Allal El Fassi
Tél.: 044 31 34 99
Fax: 044 31 34 86

Marrakech Bab Doukkala (A)
2, av Hassan II,
imm. des Habous
Tél.: 044 44 85 11
Fax: 044 44 84 49

Marrakech Gueliz (A) 
92, bd Zerktoni
Tél.: 044 43 71 69
Fax: 044 43 04 32

Marrakech Loudaya (CL)
Rte d'Essaouira
Tél.: 044 36 44 56
Fax: 044 36 44 58

Marrakech Med V (A)
15, av. Mohammed V
Tél.: 044 42 16 01
Fax: 044 42 16 02

Marrakech Med V (AE)
Av. Mohammed V
Tél.: 044 43 63 73
Fax: 044 42 04 76

Mechraâ Belksiri (CL)
Av. Bir Anzarane
Tél.: 037 90 69 63
Fax: 037 90 62 50

Meknès (CL)
Complexe Oualili - Sidi Saïd
Tél.: 055 53 30 98
Fax: 055 53 30 97

Meknès (CR)
Rue El Kifa - rés. Hakim
Tél.: 055 52 21 28
Fax: 055 52 30 45

Meknès Med V (A)
22, bd Mohammed V,
imm. Sentissi
Tél.: 055 52 34 86
Fax: 055 52 34 75

Meknès Zitoune (A)
39, bd Abdelkrim Khattabi
Tél.: 055 45 13 13
Fax: 055 45 13 14

Midelt (CL)
Rue Al Makbara
Tél.: 055 58 23 93
Fax: 055 58 23 93

Midelt (CR)
55, av. Hassan II
Tél.: 055 58 33 70
Fax: 055 58 33 71

Missour (CR/CL)
Bd Hassan II
Tél.: 055 58 52 41
Fax: 055 58 54 89

Mohammedia (A)
Angle bd Mohammed V
et rue Bencheckroun
Tél.: 023 32 34 72
Fax: 023 32 56 80

Mohammedia (A/CL)
12, rue Mokhtar Soussi
Hassania - El Alia
Tél.: 023 32 78 43
Fax: 023 31 04 13

Mont Aroui (CL)
273, bd Hassan II
Tél.: 056 36 36 19
Fax: 056 36 10 03

Moulay Bouazza (CL)
Rte Oued Zem - Centre
Tél.: 055 39 50 14
Fax: 055 39 54 10

M'irt (CL)
5, av. Mohammed V
Tél.: 055 39 00 09
Fax: 055 39 05 64

Nador (CR/CL) 
Place de la Marche Verte
Tél.: 056 60 70 97
Fax: 056 60 61 02

Ouauizerth (CL)
Centre
Tél.: 023 44 20 32
Fax: 023 44 23 80

Ouarzazate Med V (A) 
12, av. Mohammed V
Tél.: 044 88 42 47
Fax: 044 88 42 50

Ouarzazate Med V (AE)
12, av. Mohammed V
Tél.: 044 88 52 81
Fax: 044 88 52 84

Oued Laou (CL)
Av. Hassan II
Tél.: 039 67 09 78
Fax: 039 67 09 78

Oued Zem (CL)
Av. Mohammed V
Tél.: 023 41 63 29
Fax: 023 41 63 29

Oued Zem (CR)
11, rue de Marrakech
Tél.: 023 41 62 58
Fax: 023 40 08 69

Ouezzane (CL)
84, rue Lalla
Zouaoua, Haddadine
Tél.: 037 90 72 75
Fax: 037 90 77 96

Oujda (CR/CL) 
Angle bd Derfoufi
et rue Berkane
Tél.: 056 68 39 48
Fax: 056 68 48 12

Oujda Angad (A)
1, bd Allal El Fassi, bloc 63
Tél.: 056 70 33 00
Fax: 056 70 29 29

Ouled Abbou (CL)
Av. Hassan II
Tél.: 023 71 02 71
Fax: 023 71 04 37

Ouled Saïd (CL)
Centre
Tél.: 023 72 34 56
Fax: 023 72 17 33

Ouled Teïma (CR/CL) 
Bd Mohammed V
Tél.: 048 52 68 17
Fax: 048 52 77 68

Oulmès (CL)
Centre
Tél.: 037 52 31 64
Fax: 037 52 35 72

Outat El Haj (CL)
Rue de la Mosquée
Tél.: 055 59 20 45
Fax: 055 59 23 98

Rabat Agdal (A) 
33, av. Al Abtal
Tél.: 037 77 48 74
Fax: 037 77 48 58

Rabat Chellah (AE) 
Angle av. d'Alger
et rue Moascar
Tél.: 037 70 24 18
Fax: 037 70 24 53

Rabat Grands Comptes (A)
28, rue Abou Faris Al Marini
Tél.: 037 72 85 78
Fax: 037 72 85 81

Rabat Hassan II (A) 
Angle av. Hassan II et
Maghreb El Arabi
Tél.: 037 73 36 17
Fax: 037 73 35 03

Rabat Hay Ryad (A) 
Centre Commercial Ryad 1,
Secteur 21, Bloc D
Tél.: 037 71 24 36
Fax: 037 71 24 37

Rabat Personnel (A)
2, av. d'Alger
Tél.: 037 73 60 38
Fax: 037 73 11 77

Rabat Yacoub El Mansour (A)
6, av. Assalam - C.Y.M
Tél.: 037 69 43 14
Fax: 037 69 43 15

Rhafsai (CL)
121, av. Hassan II
Tél.: 055 69 90 29
Fax: 055 69 94 03

Rich (CL)
47, place Mohammed V
Tél.: 055 58 91 14
Fax: 055 36 82 61

Rommani (CL)
Quartier Administratif
Tél.: 037 51 61 38
Fax: 037 51 62 90

Rommani (CR)
Lot 152, Champ de Courses
Tél.: 037 51 62 87
Fax: 037 51 63 65

Safi (CL)
Rue Al Moutanabi,
Rahat Rih
Tél.: 044 46 34 69
Fax: 044 46 31 24

Safi (CR) 
Av. Mohammed V
Tél.: 044 62 25 62
Fax: 044 62 14 30

Salé (A)
4, av. Mohammed V,
imm. Ammor - Tabriquet
Tél.: 037 86 59 59
Fax: 037 86 17 68

Salé (CL)
65, Sahat Al Qods - Tabriquet
Tél.: 037 86 37 50
Fax: 037 86 19 39

Salé (CR) 
Av. Ben Hassan
Ouazzani - Hay Salam
Tél.: 037 80 33 46
Fax: 037 80 51 60

Sebt Gzoula (CL)
Route d'Essaouira
Tél.: 044 64 03 39
Fax: 044 64 03 47

Sefrou (CR/CL)
111, av. Amir Abdelkader
Tél.: 055 66 01 09
Fax: 055 68 38 60

Settat (CL)
107, place Mohammed V
Tél.: 023 40 28 55
Fax: 023 40 30 55

Settat (CR) 
13, bd Hassan II
Tél.: 023 40 07 26
Fax: 023 40 34 83

Sidi Allal Tazi (CL)
Centre
Tél.: 037 31 91 59
Fax: 037 31 92 39

Sidi Bennour (CL)
Av. des FAR
Tél.: 023 35 92 22
Fax: 023 34 91 98

Sidi Bennour (CR)
Route Had El Aouinate
Tél.: 023 34 92 70
Fax: 023 34 92 76

Sidi Hajjaj (CL)
Bd Mohammed V
Tél.: 023 71 50 84
Fax: 023 71 52 99

Sidi Kacem (CL)
47, rue 4, nouveau Quartier
Tél.: 037 59 06 86
Fax: 037 59 06 87

Sidi Kacem (CR)
2, rue 11, Quartier
Administratif
Tél.: 037 59 21 67
Fax: 037 59 21 82

Sidi Slimane (CL)
2, av. Hassan II, bloc D
Tél.: 037 50 26 47
Fax: 037 50 54 39

Sidi Smail (CL)
Imm. Soujda, route de Safi
Tél.: 023 36 20 57
Fax: 023 36 21 80

Sidi Yahia (CL)
2, av. Mohammed V
Tél.: 037 30 00 32
Fax: 037 30 00 08

Skhirat (CL)
6, lot Maatouka
Tél.: 037 74 22 61
Fax: 037 74 22 59

Skhour R'Hamna (CL)
Av. Mohammed V
Tél.: 044 36 60 36
Fax: 044 36 61 79

Souk Larbaâ (CL)
Angle Bir Anzarane
et Abdelmoumen Ben Ali
Tél.: 037 90 24 92
Fax: 037 90 26 57

Souk Sebt (CL)
46, rue El Hansali
Tél.: 023 47 19 44
Fax: 023 43 02 54

Souk Sebt (CR)
Av. Bir Anzarane
Tél.: 023 43 09 57
Fax: 023 43 08 53

Tahala (CL)
Bd Atlas
Tél.: 055 67 80 44
Fax: 055 67 81 86

Tahanaout (CL)

Route Aït Ourir
Quartier Administratif
Tél.: 044 48 40 28
Fax: 044 48 40 26

Taliouine (CL)

Av. Hassan II
Tél.: 048 53 40 94
Fax: 048 53 43 73

Talsint (CL)

Place de la Marche Verte
Tél.: 055 78 14 28
Fax: 055 78 11 29

Tamellalt (CL)

Lot El Jadida
Tél.: 044 23 40 66
Fax: 044 23 42 55

Tanger (CR) 

104, rue de Fès
Tél.: 039 93 77 71
Fax: 039 93 82 14

Tanger Istiraha (CL)

42, rue de Hollande
Tél.: 039 93 11 26
Fax: 039 33 66 67

Tanger Port (A)

Port de Tanger
Tél.: 039 93 05 42
Fax: 039 93 05 30

Tantan (CL)

Av. Hassan II
Tél.: 048 87 74 11
Fax: 048 87 75 32

Taounate (CR/CL)

Bd Al Massira
Tél.: 055 62 71 19
Fax: 055 62 72 14

Taurirt (CL)

Av. Moulay Abdellah
Tél.: 056 69 41 63
Fax: 056 69 89 66

Taroudant (CR/CL)

M'Haita, rue Marrakech,
Quartier Administratif
Tél.: 048 85 23 84
Fax: 048 85 28 04

Taza (CL)

2, rue d'Alger
Tél.: 055 67 32 62
Fax: 055 28 08 85

Taza (CR) 

Av. Kassou Oumaddah
Tél.: 055 67 23 27
Fax: 055 67 25 03

Témara (CL)

Lot 28 Hay Masrour
Tél.: 037 74 77 85
Fax: 037 74 15 16

Témara (CR) 

Angle av. Hassan II
et rue d'Iran
Tél.: 037 74 00 73
Fax: 037 74 77 91

Tétouan (CR) 

4, av. des FAR
Tél.: 039 99 72 10
Fax: 039 99 72 12

Tétouan Allal Ben Abdellah (A) 

4, av. Allal Ben Abdellah
Tél.: 039 70 39 62
Fax: 039 70 39 72

Tétouan M'diq (A)

Bd Lalla Nezha
Tél.: 039 66 32 02
Fax: 039 66 32 03

Tétouan Saniat Rmel (A/CL)

4, angle av. Abdelkhalek
Torrès et rue de Kénitra
Tél.: 039 97 20 38
Fax: 039 97 24 53

Tiflet (A)

Bd Mohammed V
Tél.: 037 51 41 31
Fax: 037 51 23 23

Tiflet (CL)

Quartier Administratif
Tél.: 037 51 26 72
Fax: 037 51 04 41

Tinghir (CL)

Av. Mohammed V
Adiss Nighir
Tél.: 044 83 56 09
Fax: 044 83 56 89

Tissa (CL)

Quartier Dakhla
Tél.: 055 68 00 33
Fax: 055 68 03 83

Tiznit (CL)

9, place Al Youssoufia
Tél.: 048 60 17 62
Fax: 048 60 17 63

Zagoura (CL)

Av. Mohammed V
Tél.: 044 84 70 60
Fax: 044 84 89 96

Zaïo (CL)

17, rue Sidi Othmane
Tél.: 056 33 81 85
Fax: 056 33 83 22

Zaouiet Cheikh (CL)

Bd Mohammed V
Tél.: 023 51 96 64
Fax : 023 51 96 75



28, rue Abou Faris Al Marini
10 000 Rabat
www.creditagricole.ma